LES DEUX MAGASINS
POIVIN TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
JOIGNEZ-VOUS A NOTRE
CLUB DE NOEL

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

3 JOURS D'ÉCONOMIE
CHEZ Lessard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI

Température
Nuageux avec averses.

VOLUME 68 — NUMERO 325 CHICOUTIMI, VENDREDI, 19 NOVEMBRE 1954 PRIX: CINQ CENTS

EDITORIAL

Des immigrants latins pour le Québec

Une déclaration faite par le Globe and Mail de Toronto mérite une mention spéciale puisqu'elle aporte un élément nouveau dans la politique d'immigration du fédéral envers le Québec. Ce journal torontois dans un article intitulé "New Blood for Quebec" pose franchement le problème de l'immigration française au Québec.

"Ne serait-il pas possible, écrit-il, par une entente entre les deux gouvernements, de stimuler l'immigration française au Canada au point qu'elle se compare à celle des autres pays de l'Europe continentale? Québec paraît désireux de recevoir des nouveaux venus capables de s'adapter rapidement à son mode de vie. Il serait sûrement heureux de recevoir de France chaque année, dix, vingt, trente mille personnes".

Par cette constatation, le journal anglais de la capitale de l'Ontario pose le doigt sur un problème vraiment ardu pour le Canada français. En effet d'après les chiffres du Globe and Mail, durant les premiers neuf mois de 1954, seulement 2,376 immigrants sont venus de la France sur un total de 126,853. De ce chiffre, 36,111 sont d'origine britannique, 25,583 sont de descendance allemande et 15,318, natifs de Hollande. L'analyse de ces proportions indiquent clairement devant quel angoissant tableau la province de Québec se trouve. Comment fera-t-elle pour tirer parti de ces valeurs d'importation. Il lui faudra travailler doublement pour mettre ces travailleurs au pas. Aussi le journal torontois, raisonne-t-il juste quand il formule sa suggestion. Sa pensée abonde dans le sens d'une grande idée mise de l'avant par M. Jean-Baptiste Lanctôt, de l'Etablissement rural à la dernière semaine de Mont-Laurier. Ce dernier parlant des relations entre l'immigration et l'établissement rural souligna, avec justesse, que dans le Québec, il fallait faire venir des gens de même culture soit la culture latine. Car ces gens sont tout à fait prêts à absorber la culture française et cette assimilation ne violentera pas leur nature. Au contraire elle sera comme la continuation logique de leur personnalité, en définitive moins de travail leur sera demandé à eux pour s'incorporer à leur nouvelle patrie et à nous pour les assimiler. La proposition de M. Lanctôt a plus d'extension au point de vue Ethnologique que celle du Globe and Mail mais elles sont toutes deux de même lignage.

Le passé nous a mal servis en matière d'immigration. C'est pourquoi le Québec a toujours envisager l'immigrant avec une certaine suspicion. On savait que les directeurs des flots de néo-canadiens voulaient à tout prix noyer le Québec en le plongeant dans une mer d'éléments anglo-saxons. Mais les événements ont tourné contre ces grands seigneurs. Il leur a fallu presque cinquante ans pour faire machine arrière. Et cet article du Globe and Mail indique bien que nos compatriotes anglais reconnaissent l'illogisme de leur manière d'agir des dernières années.

Quoi qu'il en soit l'occasion est belle enfin de proner l'idée qu'il faut pour le Québec et notre région, des immigrants de culture tout au moins latine qualifiés et courageux, qu'ils soient italiens, portugais, espagnols, belges ou français. Leur parler et leur façon de voir les choses sont dans leur origine de même famille que les nôtres.

Petit Carnet

Les membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi sont venus nous voir.

Nous les remercions de leur gentillesse et de leur marque d'estime.

Quand il ne neige pas, il mouille.

Publier un quotidien est une oeuvre complexe.

La bibliothèque vous attend.

Le Saguenay a lui aussi ses cataractes.

L'intermédiaire "A" est dans l'air.

On a reconnu les mérites du prote.

Un climat de calme entoure la municipalisation.

Qui tirera les marrons du feu?

La semaine semble être la grande semaine sur ce chapitre.

Grain de sagesse pour aujourd'hui: lisez peu mais lisez beaucoup.

Qui peut comprendre comprenne.

Les premières formalités de la session sont remplies

A l'Assemblée Législative et au Conseil Législatif. — Discours de M. J.W. French. — Coopération entre Québec et Ottawa. — M. Lapalme propose l'ajournement. — Le débat sur le discours du Trône mardi.

Québec (PC) — La note de la coopération entre Québec et Ottawa a été entendue hier à l'Assemblée législative, alors que la Chambre provinciale a commencé son travail par la première lecture de 12 projets de lois.

M. John W. French, frère de feu le ministre provincial des Mines, M. C.D. French, a ouvert le débat de la session annuelle en déclarant que le premier ministre Duplessis va poursuivre des négociations avec le gouvernement fédéral "dans un esprit de justice et avec le désir de coopérer".

Ces paroles *ont été* prononcées lors du discours proposant l'adoption de l'adresse en réponse au discours du trône créant un nouveau climat autour des relations fédérales-provinciales, climat froid depuis que le parti de l'Union nationale de M. Duplessis a défait l'administration libérale du temps de guerre et a refusé les propositions fiscales d'Ottawa.

Au Conseil législatif — la Chambre haute provinciale — l'hon. Joseph Boulanger (UN-De la Durantye) a proposé l'adoption de l'adresse en émett ant l'espoir que l'expansion de l'électrification rurale dans le Québec provoquera l'établissement de nouvelles industries et ouvrira de nouveaux marchés pour les produits agricoles.

A la fin de la première séance de la troisième session de la 24ème législature, la première lecture — une formalité — avait été donnée aux projets de lois suivants:

1. Prolongement de la régie des loyers au 1er mai 1956, comportant une mesure permettant aux municipalités de s'y soustraire si elles le désirent.
2. Nomination d'adjoints parlementaires avec une indemnité additionnelle de $4.000 en plus des $6,000 que chaque député reçoit.
3. Abolition de la commission des eaux courantes du Québec dont

(Suite à la 6e page)

DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE EN VISITE AU "PROGRES DU SAGUENAY"



Un fort groupe de membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi dont plusieurs étaient accompagnés de leur épouse, ont visité, hier après-midi, les ateliers du journal et les imprimeries commerciales du Progrès du Saguenay. Parmi les visiteurs et les membres du personnel qui les recurent, nous remarquons, première rangée, de g. à d., MM. Jean-Marc Lavoie, assistant chef des nouvelles, Marcel Séguin, directeur de la publicité, Charles Miville-Deschênes, chef de l'Information, M. l'abbé A. Tremblay, Hector Martin, directeur de la Chambre, Louis Belley, administrateur régional des Chambres de Commerce, district de Chicoutimi, Lionel Couture, président de la Chambre ainée de Chicoutimi, Léopold Tremblay, gérant-général, Gaston Carrier, greffier de la Cité, Léo Quennevile, directeur de la Chambre, Victor Leclerc, chef de l'atelier du journal, et C.-Julien Gauvin, reporter.

Les membres de la Chambre de Commerce de Chicoutimi visitent le Progrès du Sag.

M. Lionel Couture, président de cet important organisme, a des mots heureux pour l'unique quotidien régional. — Allocutions de MM. Léopold Tremblay et Charles Miville-Deschênes. — Un mot: Vers le Progrès.

"Nos industries méritent beaucoup d'encouragement", déclarait hier après-midi M. Lionel Couture, président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, au cours d'une visite industrielle qu'un fort groupe de cet organisme faisait aux ateliers du journal et aux imprimeries commerciales du "Progrès du Saguenay".

"Elles sont la presse qui frappe la monnaie qui ira alimenter les commerces, les services, les professions, etc. L'industrie disparaissant, ajoutait M. Lionel Couture, nous disparaissons à l'instant. Aujourd'hui, nous visitons le journal "LE PROGRES DU SAGUENAY"; n'est-ce pas que ce journal a un nom idéal: "LE PROOGRES". Il est en quelque sorte un moto: Vers le Progrès, progressons! C'est avec un grand plaisir que nous constatons que ses directeurs ont réalisé ce que l'on peut considérer leur devise."

"Votre journal, ajouta le président de la Chambre de Commerce, devrait pénétrer dans tous nos foyers parce qu'il est bien le nôtre. Nous devrions être les premiers à consommer nos propres produits. Je souhaite donc au Progrès du Saguenay qu'il réalise ses rêves et qu'il se diffuse dans notre région à grand tirage".

M. Léopold Tremblay, gérant général du journal, souligna que la direction du Progrès avait invité la Chambre de Commerce à faire cette visite pour que l'on puisse constater les améliorations apportées depuis quelques mois à nos ateliers. On a voulu aussi que tous puissent constater la complexité de la tâche d'imprimer un journal tous les jours. Il s'est également dit très honoré de recevoir la visite d'un groupement si représentatif, visite qui réconforte grandement dans une tâche difficile.

Le chef de l'information du journal, M. Charles Miville-Deschênes, fut aussi appelé à prendre la parole. Il expliqua brièvement aux visiteurs la formule du journal qui tente de plus en plus à s'identifier à la population et à la région qu'il doit servir. "Le journal, dit-il, s'emploie à servir les meilleurs intérêts du public auquel il s'adresse. "Saguenéens dans l'âme, déclara le chef de l'information, tous les membres du personnel de la rédaction, comme tous les autres employés du journal, souffrent parfois énormément de l'indifférence qu'on manifeste dans certains milieux au journal de chez nous. C'est pourquoi nous sommes énormément réconfortés par la visite que vous daignez faire à nos ateliers. Nous espérons que vous vous ferez des ambassadeurs auprès de la population, car il faut que les gens réalisent bien l'importance de leur journal et la nécessité absolue de le supporter".

Gratification de $20 à Mlle B. St-Pierre

Roberval (DNC) — Le Département de l'Instruction publique, par l'entremise de monsieur l'inspecteur Charles-Edouard Boily de St-Félicien, vient de faire savoir qu'une gratification de 20 dollars a été accordée à Mlle Béatrice St-Pierre, enseignant à Normandin, pour succès remporté dans l'enseignement.

Mlle St-Pierre est depuis récemment mariée à monsieur Georges-Emile Dallaire de St-André. Félicitations à Mme Dallaire.

Yan Livinov à l'Amicale de Bagotville

Samedi soir prochain, le 20 novembre, en la salle du Couvent de Bagotville se tiendra une importante assemblée générale de tous les anciens de l'Academie St-Alphonse de Bagotville. Cette réunion de tous les amicalistes de St-Alphonse est la deuxième cette année et n'est encore que le prélude à un grand nombre d'autres.

Les directeurs de l'Amicale ont pensé avec raison que ces rencontres d'anciens d'une même institution serviraient à resserrer les liens qui doivent tous les unir. Pour agrémenter cette prometteuse soirée, toute une pléiade d'articles locaux ont été invités. C'est ainsi que vous seront présentés des tours de chants, de danse, des numéros de comédie.

De plus, les autorités de l'amicale ont pu retenir les services d'un célèbres pianiste qui sera alors de passage dans la région. Il s'git d'un artiste d'origine polonaise, M. Yan Livinov. M. Livinov interprétera plusieurs pièces du répertoire de musique polonaise.

De plus, un orateur de marque portera la parole à cette importante assemblée. Le conférencier traitera de problèmes qui intéressent tout amicaliste.

Rencontrés tout dernièrement les directeurs de cette Amicale nous apprenait que c'est à cette occasion qu'aura lieu le tirage de la fameuse byciclette sur laquelle plusieurs ont misée si l'on considère le nombre sensationel de billets vendus.

Tous les amicalistes sont donc cordialement invités à se rendre à cette agréable soirée que l'on passera dans une atmosphère de franche camaraderie. Les anciens de l'Academie peuvent y amener leur épouse ou leur amie. La soirée débutera à huit heures et trente.

Maison détruite par le feu

Un violent incendie a complètement détruit la résidence d'été de M. Joseph St-Pierre de Roberval, située dans le rang 6 de Ste-Hedwidge, vers les 6 heures 30 mardi soir. Mandés sur les lieux, les pompiers de Roberval, sous la direction du chef de police J.-Adrien Perron n'ont rien pu pour empêcher l'élément destructeur de poursuivre son oeuvre.

Ils ont cependant réussi à empêcher les flammes de se communiquer à la demeure de M. Télesphore Gagnon située en face. Au moment de l'incendie, la demeure de M. St-Pierre était inoccupée. L'édifice n'était pas couvert par les assurances et les dommages matériels sont évalués à environ $4,000.

Un octogénaire heurté par une automobile

Monsieur Joseph Bergeron, 84 ans, demeurant à 16 rue Moreau, à Alma a été victime d'un accident de la circulation hier après-midi, près des ponts sur la Petite Décharge, à Alma. M. Bergeron, qui s'apprêtait à traverser la rue, fut heurté par l'automobile de M. Raoul Vaillancourt, d'Héberville Village.

Fort heureusement, le conducteur du véhicule roulait à une vitesse modérée. Néanmoins, M. Bergeron fut renversé sur la chaussée et se fractura une hanche. Aussitôt après avoir arrêté son véhicule, M. Vaillancourt se porta au secours de M. Bergeron qu'il transporta chez le Dr F.-X. Simard où il reçut les premiers soins. Le blessé fut ensuite transporté à l'Hotel-Dieu d'Alma où son état est satisfaisant.

Octrois accordés par le Conseil de ville de Chicoutimi

Lors de la dernière séance du Conseil de ville de Chicoutimi, il a été autorisé au trésorier de payer un montant de $$390.00 au Comité des Loisirs de la Cathédrale. Le conseil décide de ne pas intervenir pour les ententes à être faites soit à l'Académie ou à l'Ecole Technique pour l'usage des patinoires. Ce montant offert est pour permettre toutes les activités de la saison de l'hiver. Le trésorier a été également autorité à payer une contribution de $300.00 au Comité des Loisirs de St-Joachim l'organisation d'une patinoire.

Le trésorier fera part à M. Alfred Tremblay que le conseil n'entend pas apporter aucune modification aux travaux exécutés sur la rue Labrosse. La rue à cet endroit fut ouverte à sa largeur de 66 pieds et le conseil prétend que le dit M. Tremblay ne peut subir de préjudice par le fait que le talus soit sur ses terrains étant donnés qu'ils ne sont pas construits.

Le trésorier devra déposer aux archives le rapport sur la construction présenté par l'inspecteur des bâtiments. Au cours du mois d'octobre, 28 permis, pour une valeur de $65,950.00 ont été émis. Ces permis vont créer sept nouveaux logements.

Secrétaire.

Les détaillants d'essence du comté de Chicoutimi rencontreront l'hon. Talbot

Les détaillants d'essence du comté de Chicoutimi, au cours d'une réunion tenue le 16 novembre, ont décidé d'organiser immédiatement une délégation chargée de rencontrer l'Honorable Antonio Talbot puis le Ministère du Travail, au sujet de l'extension du rayon actuel du décret régissant le commerce de la gazoline.

Les détaillants se plaignent du trop grand nombre de postes à essence et de l'anarchie qui règne dans le commerce sans aucune protection de la part des autorités. Cette situation est désastreuse pour le consommateur lui-même.

Un membre de l'association fit remarquer que bien de gens formulaient des plaintes sans être suffisamment renseignés, car, selon lui, nos détaillants font moins de profits ici qu'à Montréal si l'on songe que les détaillants paient à Montréal 0.04 de moins le gallon que nos détaillants de la région, ce qui leur permet de plus de la vendre moins cher.

Monsieur Augustin Tremblay leur fit remarquer qu'il n'y a pas de problème sans solution mais qu'aucun problème ne se résout seul. Or, continua-t-il, si les détaillants de gazoline comprenaient bien la nécessité de leur association et voulaient mieux collaborer avec elle en assistant aux réunions et en faisant auprès de leurs confrères la propagande nécessaire il ne fait aucun doute que l'état de chose actuel serait grandement amélioré avec profits pour tout le monde.

Il est certain, dit-il, que les problèmes de l'essence ne sauraient être réglés de façon adéquate par ceux qui exercent la profession avec la collaboration consciencieuse et avertie des autorités municipales et provinciales.

Monsieur Tremblay conclua en ajoutant que leur tenacité dans le mouvement et les sacrifices imposés pour atteindre leur but sont des facteurs indispensables mais décisifs garantissant le succès.

M. Cooper réélu membre de la FAT

Cincinnati (PA) — M. Andrew J. Cooper, de Toronto, a été réélu hier membre du bureau exécutif de la Fraternité des menuisiers et charpentiers (FAT). Le président général M. A. Hutcheson a également été réélu. Aucun adversaire ne sollicitait ces postes.

"NOS INDUSTRIES ONT BESOIN DE NOTRE ENCOURAGEMENT" - Lionel Couture



Au cours d'une visite aux ateliers du PROGRES DU SAGUENAY, M. Lionel Couture, président de la Chambre de Commerce ainée de Chicoutimi, a parlé de la nécessité d'encourager le journal local. Sur la photo, de g. à d., C.-Julien Gauvin, reporter, M. Léopold Tremblay, gérant-général du journal et des imprimeries du Progrès du Saguenay, M. Louis Belley, administrateur des Chambres de Commerce régionales, M. Lionel Couture, président de la Chambre ainée de Chicoutimi, et M. Charles Miville-Deschênes, Chef de l'Information, au journal.

Les chercheurs ont de la difficulté à retrouver le corps du jeune Beaudouin

Malgré les recherches intensives entreprises pour retrouver le corps du jeune Jean-Marc Beaudoin, on n'est pas encore parvenu à le retrouver. Au moment où nous allons sous presse des chercheurs continuent toujours de fouiller le fond de la rivière tumultueuse qui traverse St-Félicien. Nous apprenions du Chef de police Cossette de St-Félicien que les recherches ont repris plus intensément hier matin après avoir été interrompues la veille à minuit. Actuellement toute la partie de la rivière dégagée de glace a été parcourue munitieusement. On s'est même servi de puissants réflecteurs permettant de voir les moindres recoins du lit de la rivière.

Hier matin dans l'opinion que le corps du disparu avait probablement enfilé sous la glace jusqu'à l'ancien quai où amarrait le bac qui servit à transporter passagers et véhicules durant la construction du pont actuel il y a quelques années, on se servit de la dynamite pour dégager la rivière de ses glaces jusqu'à cet endroit. Les travaux se sont poursuivis toute la journée à l'aide de dynamite, de grappins et de réflecteurs.

On se rappelle que le jeune Beaudoin est tombé à l'eau mercredi matin alors qu'il jouait sur la glace.

Banquet aux huîtres à Normandin, dimanche

Les dirigeants de la Chambre de Commerce de Normandin ont décidés de tenir leur traditionnel banquet aux huitres dimanche prochain le 21 novembre à 7 hres 30 P. M. au pavillon de la ferme expérimentale fédérale de Normandin.

Suivit de ce banquet, il y aura une assemblée générale traitant sur les activités de la Chambre notamment sur la future banque de sang et d'autres items seront aussi au programme.

Déclaration de Me Roger Lacoste

Lachute (PC) — Me Roger Lacoste, juge de la Cour municipale d'Outremont, a déclaré hier soir que la police peut sans doute prendre un certain nombre de mesures pour enrayer les accidents de la route, mais qu'il incombe au citadin de faire sa part. M. Lacoste, qui est également président de la Ligue de Sécurité du Québec, est d'avis que la courtoisie au volant consiste à conserver la parfaite maitrise de sa voiture.

Le budget de la Commission Scolaire de la paroisse de Chicoutimi devant la C. Mun.

Le budget de la Commission Scolaire de la paroisse de Chicoutimi pour l'exercice se terminant le 30 juin 1954 est actuellement entre les mains de la Commission Municipale de Québec pour approbation. Les Commissions à leur session régulière tenue le 7 novembre ont approuvé les prévisions budgétaires pour la présente année scolaire, accusant un déficit global de $35,000.00 et ils ont fixé le taux de la taxe générale à $1.90 du $100.00 d'évaluation soit la même chose que l'année dernière.

Les dépenses prévues s'élevent à $182,227.29 sans compter les dépenses en cours de $110,000.00 pour la construction d'une école de 8 classes au boulevard St-Ignace et couvertes par un emprunt sur obligations. L'item le plus important des dépenses est le salaire du personnel enseignant qui se chiffre cette année à $90,000.00. Les revenus s'élèvent à $147,227.29 et comprennent la taxe générale, la retribution mensuelle payable par les élèves, la taxe de vente de 1%, les subventions statutaires des professeurs et des institutrices ainsi que différents octrois laissant un excédent des dépenses sur les revenus, soit un déficit de $35,000.00

Pour le dernier exercice se terminant le 30 juin 1954, le bilan de la Commission scolaire, mentionne un excédent des dépenses sur les revenus de $16,203.92, le déficit accumulé se chiffre à $5,432.40 et la dette nette de la Commission scolaire au 30 juin 1954 est de $141,981.16.

Les Commissaires sont très justifiables de n'avoir augmenté le taux de la taxe générale et des représentations seront faites incessamment afin d'obtenir un octroi des autorités du gouvernement provincial leur permettant de boucler le budget déficitaire.

Chicoutimi, le 18ième jour de novembre 1954.

Un avis de la Cie du Téléphone

Jonquière (DNC) — Depuis quelque temps, les abonnés de Jonquière Kénogami se plaignent du service téléphonique, surtout dans la soirée. La Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec, après une étude sérieuse du problème, a découvert que ces troubles dont les abonnés se plaignent ne proviennent pas de défectuosités techniques, mais bien d'un usage abusif et répréhensif du téléphone par un groupe d'abonnés.

En effet, certains abonnés se donnent le mot pour appeler un ou plusieurs numéros et peuvent ainsi, malgré le signal d'engagement, entretenir des conversations téléphoniques à plusieurs abonnés. Ce faisant, ils bloquent l'outillage automatique et rendent inutilisables un nombre considérable de numéros de téléphone dans l'échange de Jonquière.

Cette façon d'agir, contraire aux lois régissant l'usage du téléphone et contraire aussi aux règles les plus élémentaires du civisme, privent un grand nombre d'abonnés du service téléphonique.

Afin de réprimer cet abus, la Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec a discontinué le service aux abonnés pris en faute, et, dans les cas de récidive, la Compagnie appliquera des mesures encore plus sévères en privant du service téléphonique pour un temps indéfini les abonnés qui continueront cette pratique illégale.

La Compagnie du Téléphone Saguenay-Québec compte sur la collaboration de la population de Jonquière-Kénogami pour assurer aux usagers du téléphone le service téléphonique auquel ils ont droit.

signé: Fernand Cornellier,

L'Hôtel du Canadien national

Montréal (PC) — Le Queen Elizabeth, le nouvel hôtel du Canadien National qui est en voie de construction à Montréal, sera doté de l'équipement requis pour accueillir 3,000 personaes à dîner. L'hôtel, qui comptera 1,200 chambres, sera terminé en 1957.

Ce que l'on entend dans les coulisses

Le sergent Marcel Vaillancourt a été nommé par le Conseil investigateur pour le département de la police. Comme investigateur, il devra jouer le rôle du caméléon et abandonner son uniforme pour prendre les habits civils. Il sera quand même habillé aux frais de la princesse. Car, il jouira d'une allocation "vestimentaire". On n'a pas précisé quelles seraient les attributions du nouveau détective. Cependant, on entend dire qu'il surveillera les agissements les propriétaires de taxis et de leurs employés. Il verra à découvrir les infractions que ceux-ci pourraient commettre contre la loi des liqueurs ou la moralité. Il visitera également les étalages de journaux pour découvrir les mauvais livres et s'occupera de toute autre tâche qu'on pourra lui indiquer et qui requiert les services d'un agent secret. La ville qui grandit à un rythme accéléré a de plus en plus besoin d'investigateurs. Le sergent Vaillancourt sera remplacé par le constable Louis Lavoie qui prend le grade de son prédécesseur. M. Donat Tremblay est engagé comme constable.

C'est aujourd'hui que des causes sur les trois théâtres de Chicoutimi accusés d'avoir admis des enfants en bas de seize ans à des représentations, passeront au Palais de Justice. Chaque théâtre a confié sa défense à des avocats. On alléguera sans doute que des enfants viennent au cinéma avec la permission de leurs parents. Sans faire de commentaires sur une cause qui est devant les tribunaux, nous pouvons tout de même rappeler aux parents leurs responsabilités envers leurs enfants. Si les parents contrôlaient les loisirs de la jeunesse, bien des infractions parfois trop longtemps tolérées pourraient être évitées. Quant à la responsabilité des théâtres, elle sera sans doute établie devant le tribunal qui imposera des sanctions s'il y a lieu ou qui rejettera le blâme sur les véritables coupables. En attendant, les adolescents qui n'ont pas 16 ans ne doivent pas se présenter au guichet. On doit également se rappeler que les enfants ne sont pas admis dans les salles de billards ou dans les grills ce qui se voit aussi souvent.

Nous avons appris dans es coulisses que le problème de la municipalisation du réseau de l'électricité et le problème de l'expansion de Chicoutimi n'étaient pas les seuls que les échevins confrontent présentement. Pour sa part, l'échevin Robert Gagnon est à étudier pour le soumettre ensuite au conseil le problème d'un autre réseau non moins important pour tous les citoyens de Chicoutimi. C'est celui qui distribue dans toute la ville l'eau pour la consommation quotidienne. L'aqueduc et son usine de filtration sont des services publics qu'il ne faut pas oublier. Or, suivant certaines informations, l'usine de filtration ne suffirait plus à la grande demande depuis que la ville doit fournir l'eau à tous les gens du boulevard St-Ignace. Les administrateurs se trouveront probablement dans une impasse dès le début de l'été, lorsque notre système d'aqueduc sera étendu aux terrains des Immeubles Murdock Ltée, sur le boulevard Talbot. C'est un problème urgent qu'il ne sera pas facile de solutionner.

Conférencier au Canadian club of the Saguenay

Arvida (DNC) — M. Leslie Gordon Barnard sera le prochain conférencier au Canadian Club of the Saguenay. M. Barnard est un écrivain bien connu, il est l'auteur de "One Generation Away, The Immortal Child, Jancis et So Near is Grandeur."

Monsieur Barnard parlera avec humour des problèmes auxquels font face les écrivains canadiens. Cette conférence sera donnée vendredi ce soir en la salle de la United Church, boul. Tachereau.

Le chef de Police d'Alma avise les automobilistes

A l'occasion de la première chute de neige, le chef de police d'Alma avise tous les automobilistes qu'il sera désormais défendu de stationner tout véhicule dans les rues de la ville, entre minuit et sept heures du matin, afin de permettre aux ouvriers de la voirie municipale qui s'occupent du déneigement des rues. Les véhicules qui seront trouvés stationnés sur la rue, durant ces heures, seront remorqués au garage municipal où les propriétaires devront aller les chercher en payant les frais de remorquage en plus d'une amende.

Le chef de police demande également aux automobilistes de se munir de chaines ou de pneus à neige lorsqu'il neige car les employés de la voirie municipale ne peuvent suffire à mettre du sable dans toutes les rues à la fois. C'est donc faire preuve de coopération et le prudence que de voyager avec des chaines ou des pneus à neige de ce temps-ci de l'année.

Les problèmes des coopératives agricoles paroissiales analysés par un gérant doué d'expérience

Par un gérant (suite)

4— Il y a encore le problème des services.

Les membres exigent beaucoup de services, ils ont raison, c'est ce pourquoi les coopératives existent. Aussi, ils ont le service des moulées, ils réclament la meunerie, le garage, l'épicerie, la boucherie, la marchandise sèche. Messieurs, tout cela est bon à condition que ces services soient voulus par la grande majorité des membres après étude, avec leur argent sous forme de capital social et capital privilégié à longue échéance et même avec des échéances bien déterminées à l'avance. Autrement on s'expose à de pires problèmes, on met au cou de son organisation une meule épuisante qui finira par accabler ses membres. Vaudra peut-être mieux alors qu'elle fermât ses portes parce qu'elle n'atteint plus le but pour lequel elle a été instituée, rendre vraiment services à ses membres.

En général, vaut mieux attendre que les services que l'on veut établir soient voulus et leur nécessité ressentie par la majorité des membres. Dans le cas d'une fromagerie coopérative par exemple, si après étude la plus intense possible les cultivateurs concernés ne bougent pas et se fient encore plus à leur voisin restons en paix pour l'établissement d'un tel service, sans en abandonner toutefois l'étude.

5— Abordons ensuite le problème des employés.

Ont-ils la compétence pour remplir adéquatement leur fonction. En général, ont-ils une formation suffisante au point de vue social et coopératif. Considèrent-ils leur patron comme un étranger, un commerçant pur et simple. Ne devraient-ils pas plutôt les considérer comme des individus travaillant à une oeuvre de régénération sociale et économique et collaborer avec eux. En conséquence, ils doivent donc le servir avec un esprit de justice, de charité et d'égalité. Qu'ils ne perdent pas de vue qu'ils reçoivent le membre chez lui et qu'ils le servent comme tel.

Un mot en passant des relations entre employés et patron. Les employés ont des droits mais ils ont également des devoirs vis-à-vis leur patron et je crois qu'ils devraient considérer leurs devoirs d'abord et précisément parce qu'ils ne perdront pas de vue leurs devoirs ils seront moins exigeants dans la réclamation de leurs droits. Je crois qu'un bureau de Direction sera toujours assez bien disposé à l'égard d'un employé dévoué, consciencieux, collaborateur. Si cet employé doit réclamer, il le fera avec pondération tenant compte des possibilités de son employeur.

Est-ce que l'employé a suffisamment d'instruction pour remplir adéquatement sa tâche. Le manque d'instruction d'un employé peut occasionner des pertes de temps ou des erreurs qui peuvent coûter assez cher à l'organisation ou encore détruire la confiance du membre et l'éloigner s'il est tiède.

6— Les gérants ont-ils trop de latitude pour administrer, en ont-ils suffisamment ou pas assez?

Que le gérant n'oublie pas que l'organisation ne lui appartient pas et que dans la gérance, il doit exécuter les ordres du Bureau de Direction et ne pas dévier. Faute d'ordre avoir assez d'intuition pour capter l'esprit et la volonté des administrateurs en s'interrogeant sur l'idée qu'auraient les membres ou les administrateurs s'ils étaient là devant lui.... Le gérant qui a trop de latitude peut commettre des erreurs de jugement préjudiciable au bien général de l'organisation. J'ai connu un syndicat de consommation faillir parce que son gérant s'était trop écartillé. Il est sorti de la sphère de la consommation pour rentrer dans des lignes hors d'ordre et le syndicat portait un stock lourd, un stock non marchand parce qu'il n'était pas dans son ordre, un bon matin, le gérant s'est réveillé plus d'argent pour payer, des dettes et du stock mort à 50 ou 60%. Ils ont été obligé de liquider. Tous les membres ont perdu un peu d'argent et il est resté surtout une grosse tache dans leur esprit. Que les syndicats de consommation ne sont pas bons et ne peuvent que faire perdre de l'argent à leurs membres. Imaginez que ces gens n'avaient pas la coopération en odeur de sainteté le lendemain de ce jour-là et que le commerce a exploité cette faiblesse-là. Sans doute manque d'éducation et d'étude de la part de ses coopérateurs mais aussi parce que le gérant de cette coopérative avait trop de latitude.

D'autre part, si le gérant manque de latitude c'est mauvais également et de nature à paralyser, à nuire au bon fonctionnement de l'économie de l'entreprise. Bien entendu, le Bureau de Direction n'est pas toujours là pour prendre la main du gérant et lui dire: Fais ceci ou cela ou ne bouge pas. Dans de telles conditions, le gérant n'est plus qu'un vulgaire exécuteur mécanique sans responsabilités. Son initiative, son intelligence, son sens des affaires n'ont plus de champ d'action dans tous les domaines. Il y a un vieux proverbe qui dit que la vertu se tient dans le juste milieu donc restons-y et le problème de la gérance sera résolu pour le progrès de l'organisation.

Il y a aussi le problème du gérant, du pauvre gérant devant le voyageur.

Il faut que le gérant sache ce qu'il a besoin et s'en tenir là. Qu'il n'oublie pas qu'il a devant lui un vendeur très perfectionné dans son art et bien argumenté. Il représente une compagnie souvent puissante et il arrive avec des moyens très puissants pour vendre. Que le gérant le considère donc comme tel et ne se laisse pas emplir par cet expert en bourrage. Qu'il soit ferme et pense avant tout à l'intérêt général de l'entreprise; et s'il lui faut dire non, qu'il le dise sans gêne.

Voyez-vous, messieurs, ce pauvre gérant quasi fasciné devant cette sorte d'hynoptiseur? Mais, M. le gérant, il n'y en a plus sur les tablettes, ou encore: je vends seulement aux coopératives, ou encore, toutes les coopératives en achète, ou encore, il vous manquerait encore quatree douzaines pour compléter un transport, ou encore, M. le gérant, quelques douzaines de plus et vous auriez l'escompte de quantité, ou encore, tiens, c'est pour vous ça, M. le gérant: etc., etc.

Que le gérant, donc, se laisse guider par des principes solides tels qu'énoncés plus haut, beaucoup de fermeté, savoir ce que l'on veut acheter, ce n'est pas le voyageur qui le sait et encore une fois ne jamais perdre de vue le bien général de l'organisation.

7— Autre problème: au sujet des comptes surplus à la fin d'une année d'opération.

Certains membres se découragent parce que leur organisation ne leur apporte pas de profits au bout de l'année. Messieurs, n'oubliez pas ceci: un syndicat ou une coopérative peuvent fort bien arriver à la fin de l'année fiscale sans surplus et avoir rendu cent fois plus de service à ses membres qu'une coopérative qui leur montrerait 100,000 de surplus. Cette dernière a peut-être visé seulement les profits tandis que la première a peut-être eu à lutter contre une dure compétition ou encore a eu à maintenir des services nécessaires mais déficitaires par obligation ou encore a eu à lutter contre une grosse coopérative voisine qui n'attendait peut-être que le moment propice pour l'absorber d'un coup de mâchoire.... et la petite coopérative a lutté pour survivre.

Que ces membres considèrent donc leur coopérative locale comme étant la mieux située pour leur rendre service et ne se laissent pas tenter ou bercer de vaines illusions. Ça semble toujours plus beau chez le voisin que chez-nous. Le voisin a aussi ses problèmes peut-être pires que les nôtres. Aussi le chiffre d'affaires n'est pas toujours le diapason d'une entreprise qui prospère. Si l'esprit coopératif ne progresse pas ou baisse, c'est mauvais signe et c'est là la marque de la valeur réelle d'une coopérative.

Voilà messieurs, quelques idées et commentaires sur quelques-uns des nombreux problèmes qui existent dans les coopératives.

Je vous laisse la liberté de penser ce que vous voudrez, d'amender, d'approuver ou de refuter ce que j'ai dit.... je vous laisse la parole, messieurs, allez-y.....

Le Progrès du Saguenay est un bon medium de publicité

AVIS

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
Cour Supérieure
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:- LEON-MAURICE GAGNON et GERARD GAGNON, tant personnellement que membres de la société "GAGNON INDUSTRIEL ENRG", manufacturiers de portes et chassis, 5, rue Sirois, Bagotville, P.Q.
Débiteurs

VENTE A L'ENCAN

AVIS, est par les présentes donné, que:- JEUDI, le 25 NOVEMBRE 1954 à deux heures, P.M. (2 hres) sera vendu par ENCAN PUBLIC, à la place des débiteurs, au Numéro 5, de la rue Sirois, à Bagotville, Co. de Chicoutimi, tous les biens meubles ci-après désignés:-

ITEM A: Fonds de commerce de bois 510.00

ITEM B: MACHINERIE ET OUTILLAGE: "Sticker de 12 pouces", scie catherine, scies à refendre, "poney planer", "corroyeur", "shaper", moteurs, botteurs, machine à tenons, etc...

ITEM C: Ameublement: horloge de temps, pupitre, chaises, etc...

SYNDICS.
111 Côte de la Montagne, Québec
369 Est, rue Racine, Chicoutimi.

ITEM D: Les créances aux livres s'élevant à 4,028.48

La vente se fera au plus haut et dernier enchérisseur, et les lieux pourront être visités le matin de la vente.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant, soit aux bureaux des syndics à 111 Côte de la Montagne, Québec, ou 369 est, rue Racine, Chicoutimi.

CONDITION DE PAIEMENT: ARGENT COMPTANT.

Québec, ce 4 novembre, 1954

JOSEPH MARMETTE &
PIERRE-E. LABERGE

CIRES SUPÉRIEURES
pour obtenir un
LUSTRE PLUS ÉCLATANT



10 TEINTES POPULAIRES

EMPLOI

Positions offertes à des jeunes hommes bilingues ayant terminé leur 12e année scientifique, soit en 1953 ou 1954, et qui seraient intéressés à travailler dans un laboratoire de recherches.

S'ADRESSER A:

ALUMINIUM LABORATORIES LIMITED

Rue Hall a/s Armand Simard Arvida, Que.
Tél.: 8-3611 Local 3250

LE PROGRÈS RURAL

Conseils agricoles

Les parasiticides sont-ils sûrs?

Depuis l'avènement du DDT en 1945, des centaines de parasiticides sont venus renforcer l'arsenal pour la lutte aux fléaux. Une fois leurs bienfaits établis, des gens du Canada et des Etats-Unis ont prétendu que les parasiticides empoisonnaient graduellement la race humaine. Aussi, quel émoi chez les autres! Or, où est la vérité, en tant que les Canadiens sont concernés?

Les semours de crainte et ceux qu'ils effraient seront bien aises d'apprendre ce qu'en disait récemment M. S.C. Barry, directeur du service de production au ministère fédéral de l'Agriculture, au congrès annuel de l'Association canadienne de la chimie agricole, tenu à Montebello, Québec.

Selon M. Barry, avant qu'une firme puisse mettre un parasiticide sur le marché, elle doit l'enregistrer à la division des produits végétaux du service de la production, comme l'y astreint la Loi sur les produits antiparasitaires. Avant d'admettre un produit à l'enregistrement, on consulte diverses sections scientifiques du ministère de l'Agriculture et du gouvernement. Les services scientifiques vérifient si le produit répond bien aux productions de son manufacturier. On demande conseil aux experts en pathologie animale sur les parasiticides destinés aux bêtes. Des discussions ont lieu avec le ministère de la Santé et du Bien-être et avec le Comité national des parasiticides au sujet de la sécurité du produit pour l'homme.

La détermination de l'effet d'un produit sur l'homme et les bêtes, souligne M. Barry, est plus difficile que celle de son efficacité. Apparemment, les hommes et animaux qui avalent du DDT en emmagasinent une partie en leurs tissus sous sa forme originale ou sous une forme plus bénigne. On a toutefois bien établi que **même le contact anormal avec le DDT provoque dans les tissus des dépôts qui représentent une très faible proportion de la dose nécessaire pour nuire le moindrement à la santé.**

Résumons la situation, avec M. Barry: tous les parasiticides enregistrés au Canada sont efficaces aux fins mentionnées et ne comportent aucun danger pour la santé si on les emploie tel qu'indiqué. Comme les fabricants de produits chimiques pour la ferme tiennent à essayer et à justifier pleinement leurs produits et comme la Loi sur les produits antiparasitaires offre une garantie réelle, le public canadien peut prendre pour acquis que les parasiticides du commerce sont efficaces et sûrs aux fins auxquelles on les destine.

Première retraite sociale de l'U.C.C. du 5 au 10 décembre

Les cultivateurs d'une vingtaine de paroisses sont invités à y participer. — Pas moins de cinquante cultivateurs attendus. — Programme des plus intéressant. — Inscription au plus tard le 26 novembre.

La première retraite sociale et religieuse de l'année 1954-55 organisée par la Fédération de l'U.C.C. 10 décembre prochain. Inutile d'indu Saguenay se tiendra du 5 au sister sur la nécessité de telles retraites alors que les temps exigent continuellement plus de préparation pour assumer les tâches qui se présentent et aussi pour faire face aux nombreux problèmes d'ordre professionnels et autres qui se posent.

C'est pourquoi la retraite sociale est organisée pour tous les cultivateurs mais aussi et surtout pour les administrateurs et employés des cercles et syndicats de l'U.C.C., des coopératives agricoles, des mutuelles-incendie, des caisses populaires rurales etc., en définitive pourceux qui ont à orienter et diriger les destinées de la classe agricole.

UNE VINGTAINE DE PAROISSES INIVITEES

A cette première retraite religieuse et sociale de l'U.C.C. qui aura lieu à Val Racine, seront invités les cultivateurs des paroisses suivantes: St-Prime, St-Félicien, N.-D. de la Doré, St-Méthode, Normandin, St-Thomas Dydime, St-Edmond-les-Plaines, Girardville, Albanel, Mistassini, St-Eugène, N.-D. de Lorette, St-Stanislas, Ste-Elisabeth, Ste-Marguerite-Marie, Ste-Jeanne d'Arc, St-Ludger de Milot, Péribonka et Ste-Monique. Nul doute que l'objectif de cinquante cultivateurs sera facilement atteint. D'autant plus qu'il est suggéré à différentes institutions de ces paroisses de déléguer de leurs administrateurs et même de défrayer une partie de leurs frais si la chose est nécessaire.

PROGRAMME

On pourra lire dans ce qui suit un peu plus loin, le programme de cette retraite et constater combien elle sera intéressante. En plus de la retraite religieuse prêchée par un Père Jésuite, il sera traité de la doctrine sociale de l'Eglise, du Syndicalisme agricole, du problème agricole et de la jeunesse, d'établissement rural, de l'instruction et de l'éducation dans le milieu rural, de coopération, de réformes agricoles et d'esprit apostolique.

On demande donc aux cultivateurs de s'inscrire à cette première retraite en donnant leur nom à leur Syndicat local ou à la Fédération au plus tard le 26 novembre.

Partie Religieuse

Dimanche le 5: 8 heures — Inscription et sermon d'ouverture; lundi le 6: Formation religieuse; mardi le 7: Formation religieuse; mercredi le 8: Clôture de la partie religieuse — Le prédicateur est un Père Jésuite de Val Racine.

Partie Sociale

Mercredi le 8 — A.M.: La doctrine sociale de l'Eglise et la classe agricole, par M. l'abbé Gérard Lévesque; P.M.: Le syndicalisme agricole par Jos-Henri Desbiens; soirée: Le problème agricole et la jeunesse par M. l'abbé Roland Dufour, aumônier de la J.A.C.

Jeudi le 9 — A.M. et P.M.: L'établissement rural par C.E. Couture et J.-H. Desbiens; soirée: L'instruction et l'éducation dans le milieu rural par Jean-Marie Couët.

Vendredi le 10 — A.M.: La coopération agricole par Jean-Marie Couët; P.M.: Les réformes agricoles et l'esprit apostolique par M. l'abbé Gérard Desjagné, directeur de l'Action catholique diocésaine; 3 heures: Conclusion et départ.

63 inscriptions à l'Ecole Moyenne d'Agriculture

Il nous fait plaisir de reproduire dans ce journal le rapport suivant paru dans le journal de l'Association des Anciens et Anciennes de l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi, sur la rentrée des élèves en novembre.

Le mercredi 3 novembre, l'Ecole d'Agriculture était heureuse d'accueillir ses anciens et nouveaux élèves, au nombre de 63.

C'était la 16ième rentrée de garçons depuis l'ouverture de l'Ecole en 1938.

Les 63 élèves présents se partagent en deux groupes: 17 élèves en 2ième année, et 46 en première. Comme la classe de première année est remplie à pleine capacité, cela signifie qu'il n'est pas possible d'accepter un seul élève de plus. C'est pourquoi nous avons été dans l'*obligation de refuser* plusieurs demandes d'admission après la rentrée des classes.

On peut donc conclure que cette année le recrutement a été un véritable succès. Il faut dire que ce succès est attribuable en grande partie à l'excellent travail des cercles de l'U.C.C. de la région qui avaient mis dans leur programme le recrutement de bons élèves pour l'Ecole d'Agriculture.

Trente-trois paroisses du diocèse ont envoyé des élèves à l'Ecole d'Agriculture. En voici la liste:

	élèves
Chicoutimi	7
St-Félicien	5
St-Bruno	4
St-Coeur de Marie	3
St-Charles	3
Alma	3
St-Stanislas	3
St-Méthode	2
Normandin	2
St-Edmond	2
St-Gédéon	2
Arvida	2
St-Jérôme	2
N.-D. d'Hébertville	2
Ste-Anne	2
St-Fulgence	2
Ste-Monique	2
Albanel	1
La Malbaie	1
St-Prime	1
Hébertville-Station	1
St-Ambroise	1
St-Eugène	1
Petit-Saguenay	1
Cap Tourmente	1
N.-D. de Lorette	1
Lac Bouchette	1
Larouche	1
Bagotville	1
St-Henri de Taillon	1
L'Ascension	1
St-David	1
Total	63

Les vingt-cinq ans de l'U.C.F. de l'Ontario

Les cultivateurs canadiens-français de l'Ontario fêtaient le 3 novembre le vingt-cinquième anniversaire de fondation de leur association professionnelle.

L'on sait que cette association professionnelle ressemble à tout point de vue à notre U.C.C. Elle est organisée d'abord sur le plan paroissial ensuite sur le plan diocésain et enfin sur un plan général. Il fut même un temps où l'U.C.C. F.O. était affiliée à l'U.C.C. et reconnaissait la Terre de Chez-Nous comme son organe officiel. Si on prend connaissance du programme-souvenir du 25ième anniversaire on constate aussi que même aujourd'hui l'U.C.C. est représentée à un grand nombre de démonstrations professionnelles chez nos frères de l'Ontario. Tout ceci pour dire que les deux associations professionnelles sont soeurs.

Au cours de son existence qui n'est pas encore bien longue, l'U.C.C.F.O. eut à faire face d'abord à l'apathie des cultivateurs mais aussi à des problèmes tels la mévente des produits agricoles, le manque de crédit rural, la baisse des prix des produits agricoles, le manque d'organisation, etc. A ces problèmes venaient s'ajouter ceux qui se posent ordinairement à l'ouverture d'un pays neuf, car l'on sait qu'un grand nombre de nos compatriotes sont établis sur des fermes dans le nouvel Ontario. De quoi n'est-ce pas utiliser les énergies d'une association professionnelle.

L'U.C.C.F.O. s'inspire de la même doctrine que l'U.C.C., la doctrine Sociale de l'Eglise. Elle possède aussi la même philosophie rurale. Entendons le R.P. Gustave Sauve, O.M.I., dans une conférence qu'il prononçait au congrès: "La famille rurale canadienne-française a grandi, chez-nous, portant en elle des éléments de vitalité qui ont défié la cruauté des Indiens, comme l'arrogance de l'anglicisateur. Avec la famille s'est formée la paroisse, protégeant la vocation agricole et creusant plus profondément le sillon où a germé une tige devenue grand arbre". Et il continue plus loin en ces termes: "Le patrimoine professionnel agricole a donc, par la famille, la paroisse, par l'école, fortifié les cadres de notre vie catholique et nationale. C'est dans nos bonnes familles de la campagne que nous trouvons cette foi solide et cette fidélité française qui provoquent l'admiration des étrangers qui prennent contacts avec nous". Et enfin nous citons pour une dernière fois: "Si nous voulons que cette capacité de résistance reprenne sa vitalité et garde l'esprit de notre vie nationale, il faut, à tout prix, que le patrimoine professionnel agricole garde son âme rurale, qu'il donne aux jeunes à l'intérieur du foyer, une orientation vers l'avenir, qu'il exalte l'amour du travail, qu'il attache la jeunesse à son milieu".

En terminant nous formulons des voeux de succès pour l'U.C.C.F.O. en ajoutant ce mot du secrétaire-général qui faisait partie de son message: "Allez de l'avant", le passé est garant de l'avenir.

En concert à Dolbeau

On annonce qu'au programme offert gracieusement à la population de Dolbeau par la Fanfare, deux solistes seront entendus: André Tremblay, clarinettiste et Réal Roy, baryton, le premier dans "Lonf, long, ago et le second dans "Rocked in the craddle of the Deep" et tous deux dans Variations.

"L'agriculteur, cet inconnu", est décrit avec adresse par M. J.-M. Couët au Richelieu

Les membres du Club Richelieu de Chicoutimi ont entendu, mercredi à leur réunion hebdomadaire une magistrale conférence sur "L'Agriculteur, cet inconnu", par M. J.-M. Couët, secrétaire de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et de l'Association des Commissions Scolaire rurales du diocèse de Chicoutimi. Il a prédit que l'agriculteur de demain sera plus instruit et majeur, c'est-à-dire qu'il sera maître des destinées de la classe agricole par son engagement à fond sur le plan économique et social du milieu rural.

La réunion du Richelieu qui était particulièrement nombreuse pour l'occasion entendit avec satisfaction le distingué conférencier prédire également que la classe agricole "inspirée de la doctrine sociale de l'Eglise" reussirait peut-être, "grâce à un système coopératif assez développé à émanciper la classe paysanne de la tutelle des puissances d'argent, et à faire de la campagne une saine force économique; c'est elle, dit le conférencier, qui provoquera la création d'industries complémentaires de l'agriculture, qui appuiera, ou au besoin corrigera, la politique fiscale, routière, ferroviaire, hydro-électrique, en ramenant tous ces problèmes à la politique fondamentale, celle qui favorisera avant tout la famille".

Le conférencier décrivit les principaux caractères de l'agriculteur. Il loua son esprit familial. Il le présenta comme un homme de foi et un homme d'initiative. Mais, dit-il, "la caractéristique par excellence de l'agriculteur est la liberté. Etant son propre maître, il travaille comme il l'entend et quand il le veut. Non seulement il est celui qui jouit le plus de la liberté, mais je me demande s'il ne reste plus le seul de cette catégorie, dans nos temps modernes.

"Enfin, jusqu'à un certain point, l'agriculteur est une personne instruite, car pour réussir en agriculture, il faut connaître les sols, les fertilisants, l'alimentation rationnelle, la mécanique et depuis un certain nombre d'années, la sociologie rurale, le syndicalisme, la coopération.

M. Couët rappela également l'histoire de l'agriculture et de l'agriculteur au Saguenay. C'est à partir du moment ou l'agriculture s'implante ici, remarqua le conférencier que le Royaume du Saguenay se développa. "Victoire de l'agriculteur sur la forêt, sur les sauvages, sur les compagnies d'exploitations, sur le gouvernement".

"Actuellement les agriculteurs, tant au Canada en général qu'au Québec en particulier ne représentent plus que 20 pour cent de la population totale. Malgré cela, la population agricole continue, selon l'expression de Pie XII, d'être le réservoir d'hommes sains de corps et d'âme pour toutes les professions, pour l'Eglise et la Patrie".

Le conférencier qui fut présenté d'une façon très agréable par Me Jean-Paul Gravel, fut remercié d'une façon aussi agréable par le Richelieu, Me Edmond Savard.

M. Edmond Gagnon, qui a été chargé de la souscription en faveur de l'hôpital Ste-Justine pour Chicoutimi, s'est adressé aux membres du club au cours de la soirée pour obtenir leur aide.

Le Progrès du Saguenay est VOTRE quotidien

EDITORIAL

La nécessité d'une Ecole Normale pour garçons est urgente

Tous les groupements ruraux se sont réunis au Centre Social Rural, il y a quelques jours à peine, sous l'egide de l'A.C.S., section rurale, dans le but d'étudier le problème de l'instruction et de l'éducation des jeunes de la campagne, d'en découvrir les causes et d'y trouver certaines solutions. Seul un travail de collaboration de tous ces groupements permettra l'application des solutions qui s'imposent.

Or, l'une des idées préconisées au cours de cette journée d'étude, fût la nécessité urgente d'une nouvelle école normale pour garçons en vue d'augmenter le nombre d'instituteurs.

Dans "Le Problème Rural", d'après la doctrine sociale de l'Eglise, nous lisons qu'"on a à regretter l'hésitation de tant de commissions scolaires à s'assurer les services des maitres laïques ou de religieux enseignants, dans les municipalités où le nombre des garçons réclamait qu'il ne fussent point confiés à des Soeurs ni à des institutrices. N'est-il pas lamentable de constater comme l'instruction des garçons est parfois négligée? On les retient d'aller en classe sous tous les prétextes. On les en retire à douze ou treize ans. Ces jeunes gens se livrent aux travaux de la ferme, s'en vont aux chantiers dans les bois, et même, très souvent, chôment et flânent sans plus; conséquemment, ils oublient les rudiments qu'ils ont appris, au point que bientôt non seulement ils n'ont plus le goût de lire, mais ils ne sauront guère le faire avec intérêt. Leur inteiligence s'atrophie, leur jugement reste étroit. Comment pourraient-ils concevoir dans toute leur ampleur les problèmes publics, à la solution desquels ils doivent contribuer, du moins par leur suffrage? Ils n'ont que des informations vagues, des idées obscures, et sont la proie facile de toutes les équivoques et des plus faux systèmes".

Des efforts considérables ont été faits pour corriger cette situation. De nombreuses commissions scolaires rurales ont retenu les services de religieux enseignants et d'instituteurs laïcs. Il y en aura davantage dans l'avenir.

L'obstacle actuel n'est plus l'inertie des commissions scolaires; mais le manque d'instituteurs laïcs.

En effet, dans notre région, cette année, douze des instituteurs ruraux enseignant en campagne sont des non-diplômés dont quelques-uns sont très jeunes.

Il s'agit donc de savoir si cette pénurie d'instituteurs est causée par le manque d'écoles normales pour les former ou par la désaffection de cette profession.

Dans la seule paroisse de Notre-Dame-de-la-Doré, cette année, trois garçons se sont vus refuser l'accès aux écoles normales faute de place. Et monsieur le curé de l'endroit nous affirme que sa paroisse, à elle seule, aurait fourni sept instituteurs au cours des dernières années, s'il avait été possible d'obtenir des places à l'Ecole Normale Laval à Québec.

Ce sont les chiffres d'une paroisse rurale seulement; mais il y en a des centaines dans la province.

Il nous faut conclure, sans crainte de nous tromper, qu'il y a d'abord pénurie d'instituteurs laïcs et ensuite que cette pénurie est causée par un manque d'écoles normales pour garçons dans la province.

Le recrutement des instituteurs laïcs a longtemps été assuré par les communautés enseignantes. Leur recrutement était dense et les sorties l'étaient autant. Ceux qui avaient passé plusieurs années de leur vie de religieux dans l'enseignement, une fois retournés dans le monde, continuaient normalement leur vie dans l'enseignement.

Ces cas se font plus rares aujourd'hui et il faut davantage compter sur les écoles normales pour la préparation des instituteurs. N'est-ce pas là une situation régulière.

Or nous n'avons que deux écoles normales pour les garçons dans le Québec. Celle de Montréal est un externat. Autant dire qu'elle suffit à peine aux besoins de la population écolière de Montréal. Il nous reste l'Ecole Normale Laval à Québec pour satisfaire à tous les besoins de la campagne et des petites villes.

JEAN-MARIE COUET

M. P.-E. Doré à Québec pour discuter d'impôt

Depuis 1949, la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay a un Service de Comptabilité Agricole qui prépare des déclarations d'impôt aux cultivateurs de la région.

Ainsi ce service a en filière tout près d'un millier de dossiers pour lesquels il doit échanger continuellement de la correspondance. Le Service de Comptabilité agricole voit aussi à la défense générale des intérêts de la classe agricole en ce domaine.

Cependant, il y a quelques semaines, le directeur du Service de Comptabilité Agricole, Monsieur Paul-Emile Doré, se rendait à Québec, où il discutait avec les officiers du fisc d'une vingtaine de cas particuliers.

C'est ainsi que l'association professionnelle des cultivateurs joue son rôle de protectrice en ce domaine du fisc ou le cultivateur en a tant besoin.

Délégué au Conseil régional des Artisans

Monsieur Emilien Harvey, de Naudville, vient d'être nommé délégué au Conseil Régional de la Société des Artisans, par la locale de Naudville.

La Société des Artisans de Naudville fera encore cette année le dépouillement d'un arbre de Noel pour les enfants des membres de la Société des Artisans, qui seront alors comblés de cadeaux comme par les années passées. Au cours de la même cérémonie, il y aura présentation de tableaux illustrant des scènes de la Nativité. M. Marcel Gosselin, président de la locale de Naudville, a été chargé de préparer ces tableaux.

AVIS

Avis est par les présentes donné que dame Alphonsine Parent en religion, Mère Marie de Sainte-Blandine, supérieure générale de la Congrégation des Soeurs Servantes du Coeur Immaculé de Marie, dites Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, domiciliee et demeurant à Québec, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session pour demander l'adoption d'une loi constituant une corporation sous le nom de "Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi" dans le but d'administrer et de diriger des collèges classiques et autres institutions d'éducation pour jeunes filles, avec tous les pouvoirs ordinairement attribués à de telles corporations et autres pouvoirs dont elle a besoin pour atteindre ses fins.

JEAN FILLION et
PAUL GERIN-LAJOIE
procureurs de la petitionnaire.
Montréal,
le 25 octobre 1954.

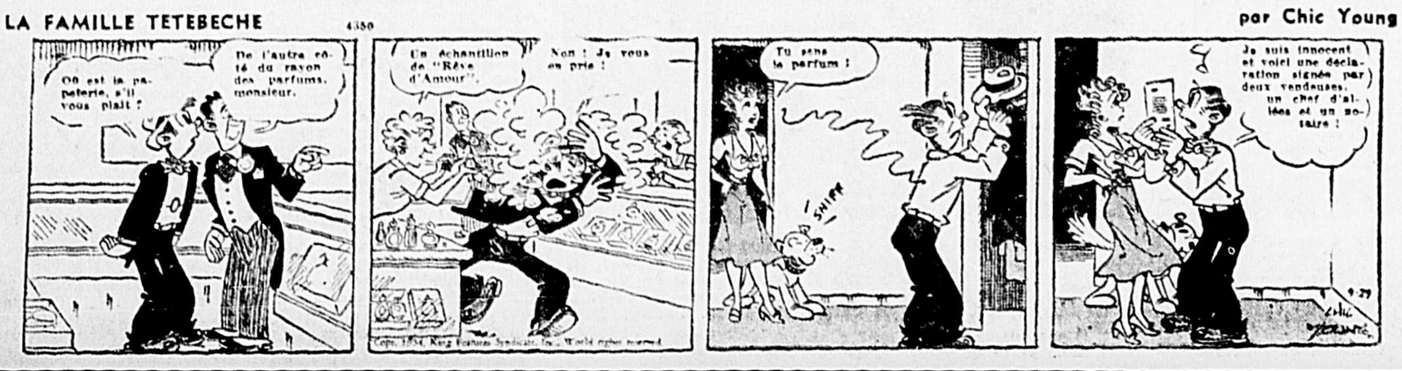
NOTICE

Notice is hereby given that Dame Alphonsine Parent in religion Mother Marie de Sainte-Blandine, Superior General of the Congrégation des Soeurs Servantes du Coeur Immaculé de Marie, known as Soeurs du Bon-Pasteur de Québec, domiciled and residing in Quebec, will apply to the Legislature of the Province of Quebec at its next session, and will ask for the passing of an Act to constitute a corporation under the name of "Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi" for the purpose of operating classical colleges and other educational institutions for young girls, with all the powers ordinarily granted to such corporations and other powers which it requires to fulfill its purpose.

JEAN FILION and
PAUL GERIN-LAJOIE
Attorneys for the Petitioner.
Montreal,
October 25, 1954.

Le cognac de bon goût
COGNAC
MARTELL

LA FAMILLE TETEBECHE — 4350 — par Chic Young



Q: Comment Kingsbeer a-t-elle découvert le "GOÛT CANADIEN" en lagers?

R: En s'adressant directement aux Canadiens amateurs de lager, à qui on a demandé ce qu'ils attendaient d'une lager.

Les enquêteurs professionnels ont recueilli dans tous les milieux les réponses indiquant ce que les Canadiens exigent. Ce n'est qu'à la suite de cette enquête que les maitres-brasseurs de Kingsbeer se mirent à l'oeuvre pour créer une lager parfaitement au *goût des Canadiens*.



LA SEULE BIÈRE DE RIZ
parfaitement AU GOÛT DES CANADIENS

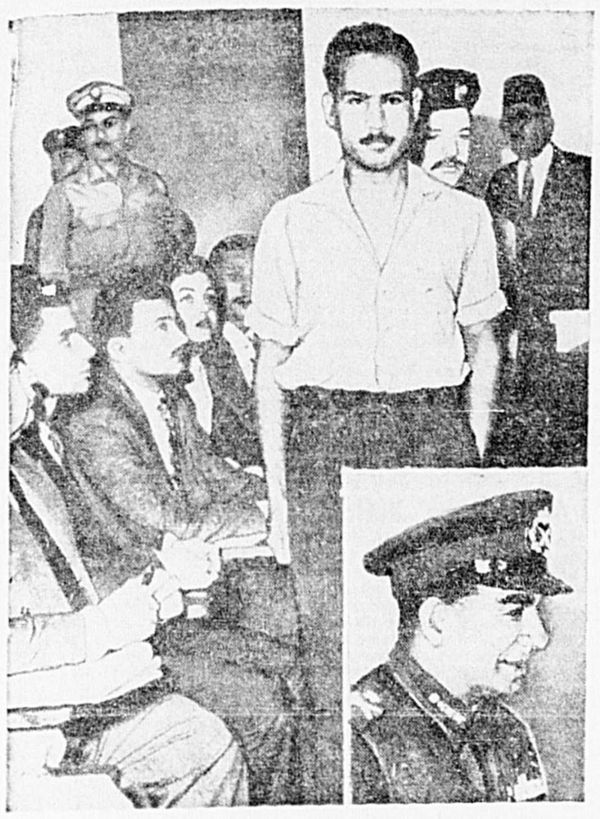
NOS REPRESENTANTS :
CHICOUTIMI : 4-4474; le soir 4-5074.
A JONQUIERE-KENOGAMI : Nouvelles : Thomas Dunaime, 38, Louis-Hebert, tél.: 2-3424. Service des porteurs : C.-H. Villeneuve, 211, St-Dominique, tél.: 2-3491.
A ALMA : Paul Tremblay, 81, rue du Sacre-Coeur, Alma, tél.: 1841.
A LA BAIE DES HA! HA! : Fernand Desmeules, 6, Victoria, Bagotville, tél.: 998.
A ARVIDA : M. Georges Falaise, 129, Regina, tél.: 8-5214.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, VENDREDI, 19 NOVEMBRE 1954

AU THEATRE CAPITOL DE CHICOUTIMI
PROGRAMME
Jeu. ven. sam. Les 18, 19, 20 novembre
GRAND SPECIAL EN TECHNICOLOR en cinémascope sur notre écran de 35 X 15 pieds avec Howard Keil et Ann Blyth
Aussi un sujet court en cinémascope
LE CHEMIN DE LA DROGUE
avec Jacques Varennes et Jimmy Gaillard
EN FRANCAIS PRIX REGULIER
FANTOME DE ZORRO (7ième épisode)

NAGUIB ACCUSE DE CONSPIRATION



Mahmoud Abdel Latif, chargé d'assassiner le premier ministre de Gamal Abdel Nasser, apparait ici à son entrée à la cour du Caire où il a témoigné contre le major-général Naguib (en bas à droite) alors président de l'Egypte. Latif est membre de la fraternité des Musulmans, avec laquelle Naguib a frayé pour mener son complot. Naguib a été déposé de son poste après son arrestation à sa demeure.

Le gouvernement militaire de l'Egypte lance d'autres accusations contre Naguib

Le Caire (PA) — Le gouvernement militaire de l'Egypte a réitéré hier ses attaques contre l'ex-président du cabinet, le major-général Naguib, en l'accusant d'avoir conspiré avec la fraternité musulmane dans le but de renverser le gouvernement à l'aide d'un mouvement terroriste.

Cette nouvelle accusation faisait partie de la preuve établie contre Mahmoud Abdel Latif qui avait tenté d'assassiner le premier ministre Nasser, à Alexandrie, le mois dernier.

Selon la preuve établie par le gouvernement militaire au cours de ce procès, le major-général Naguib aurait trempé dans ce complot en vue d'assassiner son rival.

Le document militaire relatif à ces nouvelles accusations contre Naguib n'a cependant pas été remis à la presse égyptienne qui est soumise à la censure étroite du gouvernement. Seuls les correspondants étrangers ont eu accès à cette preuve et l'on rapporte que le gouvernement ne semble pas vouloir soulever tout de suite l'opinion publique contre Naguib.

Certains observateurs sont d'avis que le gouvernement militaire entend conclure sa preuve contre la fraternité musulmane avant d'entreprendre un procès contre Naguib.

Ce dernier a été démis de ses fonctions de président du conseil de la révolution, dimanche dernier. Il a eu outre été condamné à la détention à domicile sous l'accusation d'avoir coopéré avec des éléments communistes et musulmans en vue de s'emparer du pouvoir.

Le major Hasser est ainsi devenu l'unique leader égyptien en cumulant les triples fonctions de président du conseil de la révolution, de gouverneur militaire et de premier ministre.

Les fonctions du président de la république ont en outre été remises entre les mains du cabinet qui fonctionnera à l'avenir, au nom du peuple, les édits gouvernementaux.

On prévoit, dans l'intervalle que le procès de Latif se terminera d'ici samedi. Ce dernier, un ferblantier membre de la fraternité musulmane, a reconnu sa culpabilité. Il avait été formellement accusé d'avoir tiré huit coups de feu sur les ordres de la fraternité, en vue de tuer le major Nasser.

L'avocat du gouvernement Nasser a soutenu qu'il s'agissait là d'un complot ourdi par le major général Naguib en vue de créer un mouvement terroriste pour renverser le gouvernement et s'emparer du pouvoir.

Le leader de la fraternité musulmane, Hodeiby, a néanmoins soutenu en cour qu'il n'était pas au courant du présumé complot dont le but aurait été d'assassiner Nasser et d'autres chefs gouvernementaux. Il a également démenti les accusations portées contre la fraternité musulmane que l'on soupçonne d'activités secrètes et subversives.

l'Episcopat des Etats-Unis s'émeut sur le sort pénible des Vietnamiens

Les évêques catholiques américains qualifient de "disgrâce internationale" les violations de l'accord de Genève vis-à-vis des Vietnamiens. — Les Communistes ont recours à la supercherie, à l'intimidation pour frustrer les Vietnamiens de ce droit. — Le cardinal Strich préparera un rapport sur cet angoissant problème.

Washington (PA) — Les évêques catholiques des Etats-Unis ont dénoncé hier en les qualifiant de "disgrâce internationale" les violations de l'accord de Genève par les communistes du Vietminh en ce qui a trait au droit de circuler des Vietnamiens.

Selon les évêques catholiques américains, cet accord devait permettre aux Vietnamiens de circuler librement pour aller s'établir dans la zone de leur choix, après l'armistice. Ils affirment néanmoins que les communistes du Vietminh "ont recours à la supercherie, à l'intimidation et à la violence brutale pour empêcher les vietnamiens d'exercer ce droit".

Réunis pour leur congrès annuel, les cardinaux, évêques et archevêques américains ont demnade à un comité spécial présidé par le cardinal Strich de Chicago de publier d'ici deux *semaines un livre blanc* sur les violations du traité de Genève par le Vietminh en ce qui concerne des centaines de milliers de catholiques vietnamiens.

Dans un communique de presse publié à l'issue de cette réunion le conseil des prélats catholiques des Etats-Unis affirme qu'on ne peut tolérer davantage cet état de choses sans protester énergiquement contre les violations du traité de Genève par le Vietminh.

"Nous voulons, poursuit le communiqué, protester aussi énergiquement que possible, en tant que chefs spirituels de l'Eglise catholique des Etats-Unis".

Les prélats catholiques américains affirment en dernier lieu "que des centaines d'hommes, femmes et enfants ont perdu la vie en tentant d'exercer leur droit d'aller s'établir dans la zone de leur choix".

Mendès-France ne prise pas les propos du général Collins sur la question indochinoise

Washington (PA) — Le chef du gouvernement français, M. Pierre Mendès-France, a commenté défavorablement hier des remarques prononcées par le général J. Lawton Collins, qui a proposé que les Etats-Unis se chargent désormais de la formation des troupes indochinoises anti-communistes.

On a signalé, dans les milieux diplomatiques, que le président du conseil français a exposé son opinion au secrétaired 'Etat, M. Dulles, cet après-midi, quelques heures avant de conférer avec le président Eisenhower, entamant ainsi de très importants entretiens sur des questions de politique étrangère.

M. Mendès-France aurait déclaré que les remarques prononcées par le général Collins à une conférence de presse, à Saigon, mercredi, pourraient laisser entendre que les autorités françaises ne participent pas activement à la formation des Indochinois qui lui sont loyaux, dans le sud du Vietnam.

Les autorités américaines ont répondu que ce n'était certes pas ce qu'avait voulu dire le général Collins, et qu'en fait les Français collaborent activement à la formation des troupes indochinoises.

Le général Collins, qui a été envoyé en Indochine comme ambassadeur spécial, a déclaré que les Etats-Unis désireraient se charger de la formation de l'armée vietnamienne, à condition que les troupes prêtent serment de fidélité au chef Gno-Dinh-Diem.

La cour n'a pas le droit de tuer la liberté de la presse

Phenix City, Alabama (PC) — Le juge Walter Jones a rejeté hier certaines protestations qui avaient été formulées contre divers journaux pour le compte-rendu qu'ils avaient fait sur l'enquête qui se déroule dans cette ville en rapport avec le vice et le jeu organises.

Le juge Jones a déclaré, en rejetant les protestations, "que la cour n'a pas le droit de restreindre la liberté de la presse."

Refusant de remettre à plus tard la poursuite de l'enquête, le juge Jones a en outre affirmé que les compte rendus des journaux en marge de cette affaire retentissante "doivent être considérés comme des nouvelles légitimes publies dans l'intérêt du public." Il a ajouté que le récit des journaux constitue une partie de l'histoire de la civilisation actuelle.

La décision du juge Jones rejetait en même temps d'autres protestations selon lesquelles des officiers de la Garde Nationale auraient établi un véritable règne de terreur, au cours de l'enquête.

Les avocats d'un roi du jeu, Godwin Davis, fils, ont tenté d'autres manoeuvres judiciaires pour empêcher la poursuite de leur client, mais ce fut peine inutile.

Davis subit son procès sous 41 accusations diverses relatives au fonctionnement de loteries.

Son père, qui doit comparaitre sous une accusation identique, a été décrit par la Garde Nationale comme le véritable tsar d'un empire de jeu dont les recettes atteignaient $15,000 par jour.

Les avocats de Godwin Davis, fils, avaient allégué dans leur requête que l'opinion publique avait été alertée contre leur client par la publication de nouvelles préjudiciables et par la présence de la milice à l'enquête.

Le juge Jones a néanmoins affirmé qu'on ne possédait aucune preuve à l'appui du fait que les compte-rendus des journaux mis en cause étaient défavorables à l'accusé.

Tempête en C.-Britannique

Vancouver (PC) — Les habitants des régions côtières de la Colombie-Britannique remettent aujourd'hui leurs imperméables. Ils les garderont probablement durant toute la fin de semaine.

La météo annonce de la pluie pour la cinquième journée consécutive mais elle s'attend pas cependant que la précipitation atteigne l'importance de celle qui a entrainé il y a quelques jours l'inondation de plusieurs cours d'eau.

Une nouvelle tempête, provenant du Pacifique, s'est abattue cette nuit sur la terre ferme. Les vents atteignent une vélocité de 45 milles à l'heure.

Pacte de non intervention entre deux grands syndicats

Ottawa (PC) — Deux centrales syndicales dont les effectifs totalisent ensemble près d'un million d'adhérents ont signé hier un pacte de non intervention. Leurs dirigeants affirment qu'il faut voir là un pas dans la voie de la fusion des deux groupements rivaux.

Ce pacte, par lequel chacune des deux parties s'interdit de faire du recrutement dans les rangs de l'autre, a été signé par les chefs du Congrès des Métiers et du Travail, qui groupe 580,000 membres, et du Congrès Canadien du Travail, qui en compte 400,000. Il avait été ratifié d'avance par les congrès annuels respectifs des deux organisations.

"Je suis très heureux que nous ayons derrière nous cette longue étape vers une éventuelle unité organique", a déclaré M. A. R. Mosher, 73 ans, président du CCT, dans une entrevue donnée aux journaliste après la signature du document de quatre pages grand format qui contient les clauses de l'armistice.

J'endosse pleinement ce que vient de dire M. Mosher", a déclaré M. Claude Jodoin, 41 ans, récemment élu président du CMT. "Ce pacte sert, sans aucun doute, les intérêts des travailleurs organisés".

"Ceci constitue la première phase d'un programme menant à l'unité organique", a ajouté M. Donald MacDonald secrétaire-trésorier national du CCT.

Après la signature, les dirigeants des deux Congrès ont convenu de se réunir le 16 décembre pour choisir un arbitre permanent qui arbitrera les conflits de juridiction pouvant s'élever à l'avenir entre des syndicats affiliés aux deux grandes centrales.

Quatre enfants brûlés vifs dans leurs berceaux

Sorel (PC) — Quatre enfants ont été brûlés vifs hier dans leurs berceaux quand un incendie a rasé en une demi-heure une maison de bois dans le quartier des taudis de Sorel.

Les enfants ont été identifiés comme étant Pierre Laroux, 4 ans, sa soeur Suzanne, 3 ans, et ses frères Gérard, 2 ans et Alain, 1 an.

La police dit que les enfants étaient seuls à la maison quand le sinistre se déclara, juste avant midi, allumé, semble-t-il, par un poêle surchauffé. La maison s'enflamma comme une allumette et toutes les tentatives de sauvetage échouèrent.

Le père, M. Léo Laroux, chauffeur de camion, était à son travail et la mère était partie faire des achats. Un cinquième enfant Alcide, 6 ans, était à l'école.

La mère, qui revint en courant lorsqu'elle apprit ce qui arrivait, voulut entrer dans la maison et les policiers durent la retenir de force. Elle s'évanouit peu après.

La police et les pompiers avaient été appelés par des voisins qui avaient vu des flammes sortir des fenêtres. Deux lances à incendie furent mises en batterie, mais ne purent éteindre le brasier.

Le chef du service des incendies, M. Albert Tanguay, parlant de la possibilité que le sinistre ait été déclenché par un poêle surchauffé, a déclaré, "C'est dans le quartier des taudis de Sorel et les habitations n'y sont pas très chaudes."

M. Tanguay a dit que les flammes avaient déjà dévoré la charpente au moment où il arriva avec 17 pompiers.

Une enquête aura lieu aujourd'hui sous la direction du coroner J.-J. Guertin.

Le Progrès du Saguenay est VOTRE quotidien

Une personnalité canadienne blâme la ligne de conduite commerciale des Etats-Unis

Washington (PC) — Un membre du conseil exécutif de l'Ontario de la Chambre de Commerce Canadienne a critiqué hier la politique commerciale des Etats-Unis en disant qu'elle est "hautement protectionniste" dans certains cas et flottante dans d'autres.

M. J. Douglas Gibson, de Toronto, a déclaré aux directeurs des Chambres de Commerce des Etats-Unis et du Canada que les tarifs douaniers américains "annulent, quand ils ne font pas davantage, les avantages naturels que le Canada peut avoir".

Si ce n'était la politique protectionniste américaine, a-t-il affirmé, le Canada pourrait développer "beaucoup plus" ses industries du papier, de bois et des produits chimiques.

M. J. T. Bryden, de Toronto, vice-président du conseil exécutif de la Chambre de Commerce Canadienne, a dit que, pour le Canada, les problèmes majeurs qui se dessinent sont une concurrence plus sévère sur les marchés intérieurs et extérieurs pour les produits manufacturés, une diminution du revenu agricole et une aggravation du chômage.

L'industrie canadienne dépend largement de la situation économique des Etats-Unis, a dit M. Bryden. Une période prolongée de récession aux Etats-Unis aurait des effets "d'une importance croissante" sur les affaires au Canada.

La confiance du Canada en l'avenir repose sur l'élargissement des marchés domestiques dû à l'accroissement de la population, à l'expansion de sa productivité et au développement des ressources naturelles du pays.

Plusieurs Canadiens assistaient à la réunion. Ils avaient à leur tête M. G. S. Thorvalson, de Winnipeg, président de la Chambre de Commerce Canadienne. Les perspectives du développement commercial et économique entre les Etats-Unis et le Canada ont été étudiées à fond.

L'opinion qui se dégage de cette *étude* est que le Canada et les Etats-Unis, bien qu'étant l'un et l'autre des vendeurs agressifs, ne se livreront pas une véritable guerre des prix.

St-Laurent songe à convoquer une conférence fiscale

Ottawa (PC) — Le premier ministre, M. Saint-Laurent, a déclaré hier soir qu'il songe à convoquer une conférence fiscale fédérale-provinciale, après avoir conféré de nouveau avec le premier ministre du Québec, M. Duplessis, sur la question des ententes fiscales.

S'adressant à des journalistes après une séance du cabinet, le premier ministre a ajouté cependant qu'il ne sait pas quand pourrait avoir lieu une conférence générale, et il a précisé qu'il pourrait encore s'écouler un certain

(Suite à la 6e page)

Découverte macabre près d'une salle de danse dans les environs de Sherbrooke

Sherbrooke (PC) — Deux hommes ont découvert hier soir, derrière une salle de danse, en bordure de la route, à quelque milles à l'ouest de Sherbrooke, un squelette humain dont la tête se trouvait à 200 pieds du corps, ainsi qu'une paire de "slacks" et un soutien-gorge.

La Sûreté provinciale a fait savoir que ce sont deux frères qui ont fait la découverte dans un bosquet, situé sur la ferme de leur père, M. Joseph Bruneau, à environ 600 pieds de la route de Montréal.

On sait d'autre part qu'une femme et son enfant sont disparus de cette ville depuis plus de trois mois.

La Sûreté précise que des morceaux de chaire décomposées adhéraient encore aux os dont plusieurs étaient répandus sur une grande superficie. La tête se trouvait à 200 pieds de là, dans un petit ravin.

La police a aussitôt dressé des cordons autour de la zone et les restes n'ont pas été déplacés. On ignore pour l'instant si le squelette est celui d'un homme ou d'une femme. Tout indique, ajoute la Sûreté, que des animaux ont déplacé le crâne.

A Montréal, la Sûreté s'est refusé à tout commentaire, se bornant à dire qu'un communique sera peut-être émis au cours de la journée.

Cette découverte donne à penser qu'il s'agit des restes de Mme Adrien Tessier, disparue de sa demeure de Sawyerville en juillet dernier en compagnie de son fils, âgé de trois ans.

On avait d'abord cru que cette femme se rendait chez des amis à Compton, mais comme ces derniers ne l'ont pas vue, on a effectué des fouilles.

Son mari, travailleur à l'emploi d'une filature, a déclaré à la police, à la suite de cette disparition, que sa femme souffrait d'une dépression nerveuse depuis quelques mois et que l'état de santé de son jeune fils lui inspirait des inquiétudes.

Depuis la disparition de sa femme, M. Tessier s'est établi à Sherbrooke. Les recherches intenses auxquelles des centaines de personnes ont pris part sont demeurées vaines. Elles avaient été organisées sur la foi de certains rapports voulant que des témoins aient aperçu une femme et son enfant marchant sur la route, dans le voisinage de Sawyerville.

Plaidoyer de culpabilité

Montréal (PC) — S'étant reconnu coupable d'avoir illégalement touché un montant de $600 en guise de compensation pour une blessure qu'il a subie, non pas dans la fonderie où il travaillait, mais dans une taverne, Adrien Lalonde a été condamné à trois mois de prison.

UNE BALLE TIREE LE CHARGE D'UN LOURD FARDEAU



Cet ours énorme a été un record de chasse à Whitney, Ont. Il pèse 465 livres eta été tué par Eugène Bartus de Port Colborne. Il n'a suffi que d'une seule balle pour l'abattre.

Autre réseau de radar canado-américain

Nouvelle communiquée par le ministère des affaires extérieures. — Cette mesure augmentera la sécurité collective de nos deux pays. — Une bonne partie de ce réseau sera construit au Nord et complètera le réseau "Pinetree" déjà en opération.

Ottawa (PC) — Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui que le Canada et les Etats-Unis ont complété la mise au point d'un projet prévoyant l'aménagement d'un réseau de stations de radar dotées d'avertisseurs hâtifs, dans le cadre du réseau qui existe déjà.

Le communiqué précise que le nouveau dispositif d'alerte en cas d'attaques aériennes sera construit par les Etats-Unis dans le Grand Nord puisque "l'expérience a démontré que des entreprises de cette nature sont exécutées beaucoup plus efficacement en confiant à une seule autorité la responsabilité de réaliser toutes les phases des travaux de construction et de l'installation".

Le réseau "Dew" complètera le réseau "Pinetree", dont le fonctionnement est assuré conjointement par les deux pays à travers le territoire habité du Canada. C'est le Canada qui construit la "ligne McGill" plus au nord, et ce sont les Etats-Unis qui construisent des parties de l'ensemble du dispositif d'alerte qui seront prolongées jusqu'à la mer des deux côtés du continent. L'emplacement exact de ces stations n'a pas été divulgué.

Le ministère, qui a émis le communiqué en même temps que Washington, a noté que le Secrétariat et le ministère de la Défense, dans les deux pays, avaient déjà fait mention du réseau "Dew" dans un communiqué périodique, rendu public le 27 septembre dernier.

A cette date, il avait été annoncé que les deux gouvernements étaient tombés d'accord sur la nécessité de stations de radar additionnelles afin de donner l'alerte à l'approche d'appareils ennemis.

Le communiqué du ministère des Affaires extérieures ne précise pas cependant la nature des stations qui seront construites le long du nouveau réseau. Les stations "Pinetree" fonctionnent 24 heures par jour, mais la ligne "McGill" — ou réseau du milieu ("Mid-Canada Line") — comportera, lorsqu'elle sera complétée, une succession de stations automatiques dont le fonctionnement ne nécessitera qu'un minimum de surveillance.

On croit savoir que le quatrième avant-poste de radar dont il est fait mention dans le communiqué d'aujourd'hui comportera des stations érigées sur des navires ou sur des îles au large des côtes orientales et occidentales des deux pays.

Le "Pinetree", premier réseau de radar aménagé au Canada voici quatre ans, ne comblait pas d'importantes lacunes dans le dispositif d'alerte en cas d'attaques aériennes. Voici un an, la ligne "McGill" a été construite afin de compléter le réseau "Pinetree", dans le cadre de la défense continentale canado-américaine contre les attaques aériennes.

Il n'avait pas l'intention de tuer Bourassa

Trois-Rivières (PC) — Gérard Abel, jeune homme de 18 ans accusé d'avoir tué un rival qui lui disputait l'affection d'une jeune fille de 17 ans, a déclaré hier qu'il avait bu durant trois jours avant le drame.

Abel, témoignant pour sa propre défense, a pleuré plusieurs fois en faisant le récit de ses allées et venues durant les trois jours qui ont précédé le crime dont on l'accuse. A un certain moment, il demanda grâce à son procureur en disant: "Je suis fatigué . . . Je n'en peux plus."

La Couronne a terminé sa preuve hier après que le juge Léon Lajoie eut admis en preuve une déclaration verbale faite par Abel à la police. Le juge refusa toutefois d'accepter en preuve la confession signée soumise par la sûreté provinciale.

Abel est accusé d'avoir tué Gilles Bourassa avec un fusil de chasse à Shawinigan-Est, au moment où la victime quittait la demeure de Colette Lefebvre, en mars dernier.

Abel a déclaré qu'il avait bu durant trois jours parce que Mlle Lefebvre lui avait dit qu'elle ne l'aimait plus. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de tuer Bourassa quand il se rendit à la maison des Lefebvre. Il se livra à la police après la fusillade fatale.

La défense devrait terminer sa preuve aujourd'hui.

L'évêque de Leeds regrette qu'on le dise francophone

London (PC) — L'évêque catholique de Leeds, Mgr John Carmel Heenan, a déclaré hier qu'il regrettait qu'on ait donné l'impression qu'il était francophobe.

Je regrette sincèrement, a-t-il écrit dans une lettre publiée par le Times et le Yorkshire Post, que des extraits choisis de ces remarques aient donné l'impression que je suis hostile à la France, que les Catholiques appellent fièrement "la fille ainée de l'Eglise."

S'adressant au Rotary Club, à Leeds, vendredi dernier, l'évêque aurait déclaré que "la France ne combattrait plus dans aucune guerre." Et il aurait ajouté qu'il était probable que la moitié de la population française souscrivait à une idéologie d'origine étrangère.

Les journaux français ont commenté ironiquement la remarque En Angleterre, un certain nombre de personnes animées de sentiments francophiles ont écrit des lettres dans lesquelles elles adressaient des reproches à l'évêque.

Mgr Heenan a déclaré hier qu'il n'y avait même pas le dixième de son discours qui avait trait à la France. Il a précisé qu'il parle surtout de la lutte qui a lieu en Europe entre les marxistes et les croyants.

Dans sa lettre, l'évêque de Leeds écrit: "J'ai dit qu'étant donné l'état d'esprit politique qui règne actuellement en France, s'il arrivait par malheur que la menace de guere entre l'Est et l'Ouest devienne réalité, je ne croyais pas que l'on puise compter sur les troupes françaises. Et j'ai demandé si l'on pouvait sérieusement soutenir le contraire."

Un autre siège pour le parti de M. Churchill

Liverpool (Reuter) — Le parti conservateur, dirigé par le premier ministre, M. Churchill, a remporté une importante victoire politique à l'élection complémentaire d'hier, dans la banlieue de Liverpool, en conservant la circonscription de West-Derby, tout en y augmentant sa majorité.

Le candidat conservateur, M. John Woollam, qui n'est âgé que de 27 ans, a obtenu 21,158 voix. Son adversaire, M. Cyril Fenton, candidat travailliste, n'en a remporté que 18,650.

Collision entre cargos

New-York (PA) — Deux cargos sont entrés en collision sur la rivière East, hier soir. L'un des deux a coulé, mais auparavant le pilote a réussi à le conduire jusqu'à un bas-fond, près de la rive du Manhattan.

Les deux navires sont le cargo japonais Meirinsan-Maru et le navire panamien Lake-Charles, de 1,760 tonnes, qui a sombré, la proue la première, dans 20 pieds d'eau près de Franklin-D. Roosevelt-Drive, dans l'est de la ville.

La collision a eu lieu au milieu de la rivière, un peu au sud du pont de Williamsburg. Le Meirinsan-Maru est un navire de 7,502 tonnes.

L'équipage du Lake-Charles comptait 24 hommes. Le capitaine était M. Pedro Castro. Un seul marin a été blessé dans l'accident.

Une quinzaine de membres de l'équipage du Lake-Charles, tous de langue espagnole, ont atteint le rivage.

Les autres sont restés à bord de leur navire, dont la longueur est de 350 pieds.

Après la collision, le cargo japonais est allé à la rive de Brooklyn, où il a amarré au quai de la Domino Sugar Company.

IL RACONTE LES TERREURS SOUS LE REGNE DU SHAH



Le Dr Nasrollah Fatémi, un professeur linguistique à l'université de Princeton, N.J. est étendu dans un lit d'hôpital après avoir eu une sérieuse attaque du coeur. Celle-ci a été provoquée par une lettre qui lui annonçait que sa mère, Hosscin Fatémi, a été secrètement exécutée dans le Téhéran. Le Dr Fatémi, photographié ici avec son épouse et son fils, Fariborz, âgé de 18 ans a dit que sa mère a été mise à mort parce qu'elle a refusé de remettre une somme de $100,000,000.

La mairesse Whitton se dit persécutée

Ottawa (PC) — Le maire Charlotte Whitton a menacé hier de retirer sa candidature qu'elle n'a d'ailleurs pas encore confirmée, en marge des élections municipales de la capitale canadienne, le 6 décembre prochain.

Le maire Whitton a cependant ajouté "qu'elle changera peut-être d'idée si la situation change".

N'achetez pas vos MEUBLES avant d'avoir visité R. POTVIN LTÉE 375 Montcalm Chicoutimi

CONSULTEZ LES PAGES JAUNES DE L'ANNUAIRE CLASSIFIÉ

CJMT
Cadeaux de Noël
Du lundi au vendredi à 5 heures P.M.
NOMBREUX PRIX AUX ENFANTS
Ecoutez ce programme quotidien
1450 sur votre cadran

SAGUENAY DRY GINGER ALE
DOUX COMME LE PRINTEMPS

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Lundi, le 22 novembre, à 8 heures p.m., aura lieu en la Salle Paroissiale du Sacré-Coeur une assemblée générale spéciale des membres de l'Association des Propriétaires de Chicoutimi.

Il y aura à cette assemblée un invité d'honneur en la personne de M. Gustave Claveau, vice-président de l'Union des Ligues de la Province de Québec.

Le rapport du Congrès de l'Union sera fait.

Ne manquez pas cette assemblée et que chaque membre apporte sa carte.

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY LIMITÉE,

516, AVENUE LABRECQUE

TÉLÉPHONE 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY, GÉRANT GÉNÉRAL

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.A.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay, sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe (Ministère des Postes Ottawa)

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	
Livraison par camelots :	$13.00	$6.50	$3.25	$0.25 par sem.
Livraison par la poste :	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00 par mois
" " aux Etats-Unis :	$10.00	$5.50		
Autres pays étrangers :	$13.00			

CHICOUTIMI, VENDREDI, 19 NOVEMBRE 1954

ROBERVAL VU PAR SES VISITEURS

De deux points de vue

Dans son île, dont il avait fait un petit paradis terrestre où les outardes elles-mêmes perdaient leur timidité pour venir "jaser" avec l'homme, Pascal-Horace Dumais observait Roberval. Il fut même un malin chroniqueur que les Robervalois redoutaient. Dans l'atmosphère apaisante du mois de mai de 1905, son oeil d'arpenteur et sa sagacité de géologue trouvaient aux choses une note de lyrisme qui met de la saveur dans sa description du lac St-Jean.

" . . . le lac le plus beau, l'un des plus grands et surtout le plus important que renferme la province de Québec.

"Nous disons le plus beau . . . ! C'est vrai! Du fond de la baie Ouiatchouan, du haut dupont qui domine l'estuaire de ce nom, il vous apparaît comme une mer pressée de sortir de la baie qui la serre entre ses deux berges, lesquelles semblent pourtant s'écarter l'une de l'autre à mesure qu'elles s'avancent au large. La Pointe Bleue au nord-ouest, la Pointe de la Traverse au nord-est, sont les dernières terres visibles dans ces directions; aussi cette nappe d'eau les contourne-t-elle sans hésiter pour se répandre à perte de vue et remplir l'espace.

"Cette mer resplendissante, qui s'étend là devant nous, comme une nappe de cristal aux doux et ondulants châtoiements, s'harmonise délicieusement sous la voûte azurée du ciel, qu'elle fait se mirer dans son sein, et jusqu'aux limites de l'horizon, où tous les deux ensemble vont se confondre indéfiniment dans un baiser sans fin.

"Si vous tournez vos regards vers le couchant, vers le contour de cette baie qui s'en va en s'affaissant de plus en plus, vous pouvez contempler à votre aise le village de Roberval, qui est là, au niveau de l'eau, y reflétant avec orgueil son église, ses manufactures et ses blanches maisonnettes qui s'éparpillent gaiement jusqu'aux confins de la Pointe-Bleue, où s'élèvent et se profilent à l'horizon les brillants clochetons de l'humble monastère que les Pères Oblats, ces zélés missionnaires du Canada, ont élevé là pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de leurs chers enfants des bois . . . "

* * *

Dans la splendeur de juillet, l'abbé Alfred Paré, professeur d'histoire au Séminaire de Québec, découvrait le Lac Saint-Jean. Il nous fait part de ses impressions par une communication publiée dans le journal de Roberval, **Le Lac-Saint-Jean**, le 20 juillet 1905.

"Un premier voyage au Lac-St-Jean est toute une révélation pour le voyageur . . .

"La première paroisse que le voyageur aperçoit des hauteurs du versant nord des Laurentides est Chambord. C'est une belle paroisse, située sur les bords du lac et où la ligne du chemin de fer se bifurque pour courir sur les deux rives du lac. Roberval, terminus de la branche du côté ouest, est déjà une jolie petite ville prospère, pleine d'activité et d'avenir. Les édifices publics sont spacieux et jolis. Les magasins ont des proportions considérables. Une nouvelle rue s'ouvre parallèlement au chemin de fer; sur cette rue sera prochainement construit le palais de justice.

"Toute cette population de Roberval se donne déjà des allures de citadins, et cela avec raison. On a foi en un brillant avenir réservé à cette jolie ville. Les gens d'affaires s'entendent admirablement bien quand il s'agit des intérêts d'utilité publique . . . "

Victor TREMBLAY, ptre,
de la Société Historique
du Saguenay.

Le Comité d'illumination pour la période des fêtes vient d'être formé à Arvida

Arvida (DNC) — Le comité d'illumination pour la période des fêtes vient d'être formé. Il se compose de MM. Maurice Godbout, Claude Nadeau et Roland Pagé. C'est une initiative de la Chambre de commerce loc.le.

La période de l'illumination commerciale débutera le 10 décembre et s'étendra jusqu'au 10 janvier. La couleur des ampoules électriques sera jaune et des couronnes de quatre pieds de diamètre orneront la façade des édifices commerciaux. De plus une crèche sera érigée au carré Davis. Le comité d'illumination demandera à la Cl.. de placer des arbres de 15 à 20 pieds de hauteur à des endroits choisis.

Selon toute probabilité, la Chambre de Commerce d'Arvida élevera un arbre gigantesque et sollicitera l'appui de tous afin de pouvoir l'illuminer convenablement.

Comme l'an dernier, la Chambre d Commerce d'Arvida demande à tous ses membres de placer un sapin illuminé à l'extérieur de leur demeure afin d'apporte une note gai à l'atmosphere des Fêtes.

La petite île d'Aldabra menacée de perdre son cachet tout à fait unique

Londres (PA) — La petite île d'Aldabra, que le temps semble avoir oubliée, pose un problème au Colonial Office parce que des humains insouciants menacent de la faire disparaître comme paradis des Tropiques.

La Chambre des Communes peut donc s'attendre à entendre maintes questions au sujet de cet atoll de l'océan Indien qui se trouve à 265 milles au nord-ouest de Madagascar.

Les savants d'Angleterre et de France suggèrent que l'on fasse de l'île d'Aldabra un monument naturel à la Création; un endroit où seuls les naturalistes pourront se rendre. Ils veulent que, pour toujours, l'île soit soulagée de la menace d'une invasion par les hommes et leurs machines.

L'île d'Aldabra est demeurée vierge pendant des centaines de milliers d'années. Elle possède une faune et une flore tout à fait particulières — des créatures qui semblent plus de l'époque des dinosaures que du monde moderne. Sa population actuelle est de 47 âmes.

Charles Darwin, père de la théorie de l'évolution, connaissait cette île et ses créatures étranges — ses tortues géantes pouvant servir de monture à l'homme, ses crabes terrestres et ses 13 sortes d'oiseaux inconnues ailleurs.

C'est un naturaliste français, le capitaine Jacques Cousteau, qui fut le premier à crier à l'invasion. Il souleva la question lorsqu'il présenta à la télévision de la BBC des films qu'il avait tournés dans l'île.

Pour bizarre que cela puisse sembler, l'accord que signa la Grande-Bretagne avec l'Egypte, au sujet de l'évacuation de la zone du canal de Suez, entre en ligne de compte. Environ 1,500 indigènes des Seychelles que l'armée britannique avait à son emploi devront retourner à leurs îles déjà surpeuplées.

On a suggéré qu'un millier de ces indigènes soient envoyés à l'île d'Aldabra pour y couper les manglier et s'y installer. Un porte-parole dit que le Colonial Office a communiqué avec l'administration des Seychelles pour savoir où en étaient rendues les négociations à ce sujet.

Le rapport de la Gendarmerie royale souligne que les chiens policiers sont redoutés et que la criminalité augmente

Ottawa (PC) — Les chiens policiers de la Gendarmerie royale ont acquis une telle virtuosité pour découvrir les caches de boisson qu'ils sont de moins en moins souvent appelés à exercer ce genre de travail, car les fraudeurs commencent à se rendre compte qu'aucun camouflage n'est sûr devant le flair de ces auxiliaires à quatre pattes.

L'utilisation des chiens n'est d'ailleurs qu'un des multiples aspects du rapport que vient de publier la Gendarmerie royale sur ses activités au cours de l'exercice budgétaire qui s'est terminé le 31 mars 1954.

Ce rapport, qui couvre 60 pages, souligne également l'accroissement constant de la criminalité au Canada et suggère une nouvele attitude envers les narcomanes.

Le rapport précise qu'au cours de la période envisagée, les chiens ont réussi dans 46 pour cent des missions de recherche de criminels pour lesquelles on avait fait appel à eux. La proportion de succès est de 45 pour cent dans la recherche d'objets perdus et de 33 pour cent dans celle de persones disparues.

Six nouveaux chiens sont en cours de dressage aux chenils de la Gendarmerie royale, à Sydney, N.-E. Les 15 qui sont en service actif, soit 13 bergers allemands et deux Dobermann, sont disséminés à travers le Canada.

Le rapport fournit une statistique détaillée de la criminalité dans les zones qui sont sous la juridiction de la Gendarmerie royale. On sait que les 6,222 hommes qui la composent font la police dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, font respecter la loi fédérale dans tout le Canada, tiennent lieu de police provinciale dans huit provinces—l'Ontario et le Québec sont les deux seules provinces à avoir des polices provinciales—et exercent les fonctions de police locale dans 124 municipalités.

Le rapport fait remarquer que l'accroissement de la criminalité est constant, mais qu'il a été, au cours du dernier exercice, moins important que les années précédentes.

De 1953-54, la Gendarmerie royale a fait 170,224 enquêtes, soit 2,870 de plus que l'année précédente. Elle a obtenu des verdicts et culpabilité dans 97.1 pour cent des 117,886 affaires où elle a été à l'origine de la poursuite.

Dans 49,471 cas l'enquête portait sur des délits prévus par le Code penal, soit une augmentation de 5.46 pour 100. C'est en Colombie-britannique que l'augmentation a été le plus prononcée: de 12,475, le nombre des cas est monté à 14,447.

Il est particulierement question, dans le rapport, du trafic des narcotiques, qui a augmenté régulièrement.

A cet égard, la Gendarmerie royale a fait au cours de l'année le nombre sans précédent de 507 arrestations, soit 12 de plus que l'année précédente.

A elle seule, la police n'a pas pu régler le problème de la narcomanie dont certains aspects sont d'ordre social et médical. Malgré toutes les arrestations, les condamnations et les emprisonnements, le problème n'est pas encore reglé.

L'héroine est le narcotique le plus fréquemment utilisé, et c'est aussi celui dont l'habitude se prend le plus facilement. Elle coûte au narcomane $15 par jour, au marché clandestin, ce qui fait un montant annuel d'environ $5,400, soit près de $16,200 en articles volés, car l'acheteur ne paie guère plus du tiers de la valeur des marchandises.

Le rapport signale aussi une augmentation de 15.7 pour 100 des cas de meurtre, de tentative de meurtre, d'homicide involontaire, d'ivrognerie, de conduite d'automobile avec des facultés amoindries, et de voies de fait en général.

Il y a eu une augmentation de 9.9 pour 100 des cas de vol avec violence, de vol de bétail, de cambriolages et vols divers.

Enfin, la délinquence juvénile a augmenté de 45.1 pour 100 par rapport à l'année précédente. C'est en Colombie-Britannique que l'augmentation a été le plus marquée.

L'ARMISTICE EST DECLAREE AU COURS D'UNE RECEPTION



La paix a été signée après six mois de guerre entre la Fédération américaine des Musiciens et la Corporation américaine des variétés artistiques. Ils ont eu le Canada comme principal champ de bataille. Au cours de la dispute de l'union des Musiciens, une centaine de programme ont dû etre cancellés. A droite Walter M. Murdoch est photographie avec le président de la Fédération des Musiciens M. James Petrillo et la chanteuse Hildegard.

Assemblée de la Caisse populaire de Saint-Stanislas

La Caisse Populaire de St-Stanislas tenait tenait dimanche dernier la 11ième assemblée annuelle depuis sa fondation sous la présidence de M. Rosirio Rousseau. M. le curé Raoul Tremblay assistait à cette réunion et M. Paul Spence était le conférencier invité. M. Wellie Thibeault gérant de la Caisse présentait d'abord le rapport de la Caisse. Mme. Paul Spence exécuta quelques pièces de chants accompagnée par Mme. Elie Gagnon de Dolbeau.

Les réalisations de cette Caisse sont magnifiques si l'on compte que depuis sa fondation un million quatre cent dix mille dollars ont été perçus et que les opérations de l'année se chiffrent à $225,934.00. Les prêts ont été $15,762.00, et plus de $15,700. ont été remboursés sur les prêts. La Caisse compte 198 sociétaires; une belle initiative a été prise durant l'assemblée en faveur des membres qui ont des dépots depuis six ans l'intérêt a été porté à 3% et ceux qui les maintiendront douze ans verront cet intérêt porté à 4% afin d'encourager l'épargne.

M. le curé Raoul Tremblay présidait les élections de nouveaux directeurs qui furent réélus à l'unanimité: Directeurs M. M. Joseph Labrecque et Adrien Vézina à la Surveillance M. H enri Villeneuve.

M. Paul Spence fondateur de la Caisse de Dolbeau donnait un magnifique exposé de l'historique des Caisses et le bien qu'elles peuvent accomplir dans une paroisse et aussi dans un pays.

Un programme de vues fut aussi présenté et M. Joseph Perron, président de le Soc. St-Jean-Baptiste de Dolbeau exposait le programme de cette société et dit quelques mots en faveur de la campagne qui se poursuit en se moment en faveur de l'Hopital de Ste-Justine.

Le parlement modèle du Jeune Commerce d'Alma sera définitivement formé ce soir

Le Parlement Modèle de la Chambre de Commerce des Jeunes d'Alma, sera définitivement formé ce soir, au cours d'une assemblée spéciale de tous les intéressés à 7 h. 30, dans la salle de l'Hôtel de ville d'Alma. Ce Parlement Modèle, qui fonctionnera comme celui du gouvernement provincial, sera formé de 10 ministres, 15 députés ministériels et 8 députés de l'opposition. L'élection des députés et la nomination des Ministres aura lieu ce soir.

Plusieurs membres du Parlement Modèle ont déjà été nommés à une assemblée précédente, ce sont: Premier Ministre, et Procureur général; M. Jules Collard; Président d'élection et orateur de la Chambre, M. le notaire J.-Aimé Fortin; secrétaire-trésorier, M. Paul Martel; Lieutenant Gouverneur, M. Jean-Paul Bouchard; Huissier, M. Maurice Paradis; Greffier, M. Germain Couture et Chef de l'opposition, M. Edouard Fleury.

Le chef de l'opposition sera appuyé par les députés Patrick Falardeau et Roger Parizeau qui sont déjà assurés de leur élection. Ce parlement siégera d'abord devant les membres du Jeune Commerce, puis présentera une séance publique, un peu plus tard, pour montrer à toute la population, le fonctionnement du parlement provincial.

Tous les intéressés sont donc priés de se rendre à l'Hôtel de ville d'Alma, ce soir, à 7 h. 30, pour les élections des députés et la nomination des Ministres du Parlement Modele de la Chambre des Jeunes d'Alma.

FUNÉRAILLES 5

Lundi matin étaient célébrées en l'église de St-Ambroise les funérailles de Joseph Girard, époux de dame Hélène Pilote.

Le service fut chanté par M. l'abbé Henri Tremblay, curé de St-Ambroise. Il était assisté de monsieur l'abbé Armand Brassard qui servait comme diacre et de M. l'abbé Robert Bergeron qui servait comme sous-diacre.

Le corps était porté par MM. Jean Girard, Alexandre Girard, Joseph Pilote, Delphis Tremblay, Maurice Savard, Charles-Henri Savard.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouse, Hélène Pilote, sa fille, Ghislaine, ses frères Wellie et Hermel, de nombreux cousins et cousines, neveux et nièces.

A la famille éprouvée, nos condoléances.

Réunion annuelle du COES à Roberval

L'Assemblée annuelle du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay aura lieu dimanche, le 21 novembre, à l'Hôtel de ville de Roberval, à 3 heures de l'après-midi. L'Honorable Georges Marler, ministre des Travaux exprime le regret de ne pouvoir assister à l'assemblée, étant obligé à la dernière minute de se rendre en Europe. L'Honorable ministre a délégué pour le représenter, son adjoint parlementaire M. Léopold Langlois député de Gaspé. Voici l'agenda tracé pour cette circonstance.

1o- Prière d'ouverture à 3 heures précises. 2o- Remarques de M. Rosaire Gauthier, président du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay. 3o- Bienvenue par le Dr Adrien Plante, maire de la ville de Roberval. 4o- Rapport du président sur les activités du Conseil pour l'année écoulée et aperçu du programme pour l'année 1954-55. 5o- Allocution de Mtre Léopold Langlois, adjoint parlementaire de l'Honorable Georges Marler et député de Gaspé, délégué du Ministre. 6o- Acceptation du Procès-Verbal de la dernière réunion générale annuelle. 7o- L'annexion au Comté de Roberval de la partie du territoire du Lac Chibougamau allant jusqu'au 76ième parallèle. 8o- La construction de l'embranchement du Chemin de Fer Lac St-Jean-Chibougamau. 9o- Rapport Financier du Conseil pour l'année 1953-54. 10o- Divers. 11o- Election du président et des directeurs.

Décès de M. Jos Boulianne

Dimanche, le 17 octobre, est décédé après une courte maladie, M. Joseph Boulianne à l'âge de 68 ans. Outre son épouse, née Philomène Boivin, il laisse dans le deuil, quatre filles: Mme Léonce Larouche (Yvette) de Roberval; Mlles Lorraines, Charlotte et Irène Boulianne de Chambord; deux fils: MM. Roland et Rosaire Boulianne, de Chambord; son gendre M. Léonce Larouche; sa belle-fille: Mme Rosaire Boulianne, née Yolande Tremblay; ses beaux-frères et belles soeurs: MM. et Mmes Pierre, Arthur et Victor Boivin de Chambord, Albert Boivin de Roberval, Aquilas Lavoie de St-Gédeon, Mme Ludger Laroche, Mlles Albertine et Zélia Boivin de Chambord, ainsi que plusieurs neveux et nièces et petis-enfants.

Son service fut chanté en l'église de Chambord, mercredi matin le 20 octobre, à 10 heures.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Elzéar Bergeron, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Benoit Deschênes et Antonin Simard.

Les porteurs étaient MM. Josaphat Sasseville, Aldéo Elément, Roland Desmeules, J.-A. Bouchard, Thomas-Louis Rondeau et Henri Doré.

Pendant le service la quête fut faite par MM. Josaphat Sasseville et Aldéo Clément.

M. Welley Blackburn portait la croix du Tiers-Ordre et une couronne de fleurs était portée par JeJan-Pierre Larouche, petit-fils du défunt.

M. Boulianne était membre de la Fraternité du Tiers-Ordre et de la Ligue du Sacré-Coeur.

Le Dr A. Garant au Richelieu de Roberval

Roberval (DNC) — Le Dr Albert Garant, optométriste de Roberval, était le conférencier invité au dîner-causerie hebdomadaire du club Richelieu-Roberval lundi soir dernier à l'hôtel Château. Le Dr Garant traita de sa profession, l'optométrie, science encore jeune, très peu connue, mais combien importante et humanitaire.

Au début de son brillant exposé, le Dr Garant établit le parallèle ou plutôt nous fit voir la différence entre l'optométriste, l'oculiste et l'opticien, pour ensuite passer à l'historique bien caractéristique et distinctif de la profession qu'il exerce. C'est ainsi que nous fûmes surpris d'apprendre que l'optique, ou si nous le voulons sa découverte, remonte à l'an 750 avant Jésus-Christ. On dit que le plus vieux spécimen du verre optigne est conservé au British Museum; trouvé dans les ruines de Ninive, il est en cristal de roche et on croit qu'il remonte à peu près à la date mentionnée précédemment.

En terminant, le Dr Garant donna à son auditoire un faible aperçu de l'immense travail que nécessite une lentille avant de s'adapter parfaitement à l'avantage du client.

Présenté par le Richelieu Me. Hidola Girard, il fut remercié avec humour par le Richelieu Paul Blackburn.

Après le service le cantique "Beau Ciel" fut rendu par M. François Larouche.

Aux parents éprouvés, nous offrons nos plus sincères condoléances !

Réunion des C. de Colomb de Roberval

Roberval (DNC) Le conseil 2442 des Chevaliers de Colomb de Roberval tenait hier soir en la salle de l'Hôtel de Ville une importante assemblée.

A cette réunion où il fut surtout questions de problèmes concernant la régie interne de l'Ordre, il fut cependant décidé d'organiser pour cette semaine encore un autre bingo au profit de la statue Mariale du sanctuaire du Lac Bouchette.

Ce bingo aura lieu vendredi soir prochain à 8 hres 30 en la salle du théâtre Diana.

Signaux lumineux installés à Roberval

Roberval (DNC) — La compagnie Saguenay Electrique de Roberval a terminé mardi soir l'installation d'un système de signaux lumineux dans la ville de Roberval, à l'intersection des artères: Boulevard Marcotte et rue Roberval.

Le projet, qui était à l'étude depuis assez longtemps, ne manquera pas d'apporter une réelle amélioration dans la circulation sur ces artères et de diminuer de beaucoup des risques d'accident graves qui auraient pû s'y produire.

Pour le moment ce signal sera le seul à être installé dans la ville mais on ambitionne de doter, dès qu'il sera possible, toutes les artères où la circulation ne se fait pas sans danger pour les automobilistes.

Avis du Chef de Police de Dolbeau

Le Chef de Police de Dolbeau M. Gérard Lozier rappelle à tous les automobilistes qu'un règlement municipal interdit tout stationnement de plus de trois heures entre une heure et sept heures du matin. Ce règlement permets d'accélérer le déblayage de la neige et le chef demande la coopération de tous afin que l'on ne soit pas dans l'obligation d'appliquer de sanctions désagréables pour tous.

Bagotville appuie l'Ecole Commerciale

Lors de sa dernière assemblée tenue mardi soir dernier, le conseil de Bagotville décidait d'octroyer la somme de vingt-cinq dollars à l'Ecole de Commerce de Chicoutimi, Son Honneur le Maire de Bagotville, Monsieur J.-C. Levesque, s'exprimant au nom de son conseil, formula les raisons qui militaient en faveur de ce dernier octroi.

Il exprima ainsi que nous devons souscrire généreusement en faveur de cette institution de chez-nous. Nombre de nos jeunes peuvent profiter de l'enseignement specialisé que diffuse l'Ecole de Commerce. C'est un actif précieux pour toute notre région, et le conseil de ville se dit heureux de contribuer, pour son humble part, au succès de la souscription menée par le Progrès du Saguenay.

Les membres du conseil exprimèrent leur vif désir de voir se développer cet embryon de cours universitaire. Les ressources limitées de cette municipalité ne le permettant pas de faire plus il ne reste à la population de Bagotville, qu'à satisfaire aux exigences de ses administrateurs

Ordo de l'Externat classique de la ville de Jonquière

Jonquière (DNC) — Voici les résultats des concours du mois d'octobre au collège St-Michel de Jonquière, section de l'externat classique:

Versification
Jean-Pierre Gagnon, Yves Villeneuve, Lucien Bouchard, Normand Simard, André Tremblay.

Methode
Jacques Villeneuve, Roger Lepage, Gérard Simard, Paul Deschênes, Guy Perron.

Syntaxe
Gaston Laforest, Jean-Yves Tremblay, Roger Harvey, André Maltel, Marc Fortier.

Eléments
Robert Villeneuve, Jean-Marie Thivierge, Claude Boucher, Jean-Guy Côté, Maurice Girard.

La Bible vous parle

Tiens-toi en silence devant Dieu et espère en lui; ne t'irrite pas au sujet de celui qui prospère dans ses votes, de l'homme qui fait aboutir ses mauvais dessins. (Ps 37, 7) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Activités des Artisans de Naudville

A la dernière réunion de l'exécutif des Artisans de Naudville, M. Emilien Harvey fut élu 4e délégué au Conseil Régional, M. Léopold Naud fut nommé son substitut.

Des diverses activités en cours, domine l'organisation d'une soirée au profit des bourses d'ETUDE.

Les bourses d'etude

Oeuvre commencée et d'une grande nécessité pour aider les jeunes d'une paroisse qui veulent completer leurs études. La bourse est donnée sous forme de prêt d'honneur.

La Compagnie de Montréal

Au profit des BOURSES D'ETUDE, la Compagnie de Montréal, jouera "LE MÉDECIN MALGRE LUI" pièce de Molière, samedi soir le 20 novembre, dans la salle paroissiale de Naudville. Des artistes de haute renommée, qui faisaient partie des Ex-Compagnons du St-Laurent, figurent au programme. Vous bénéficierez d'une pièce d'une haute valeur artistique. Tout en se recréant, les citoyens de la paroisse St-Sacrement de Naudville coopéreront à aider une des plus belles oeuvres paroissiales.

Assurance familiale

Un nouveau service d'assurance dit "PLAN FAMILIAL" vient d'être mis en vente par la SOCIETE DES ARTISANS. Il fut expliqué aux membres, par le propagandiste M. Gabriel Fortin de Naudville. C'est un plan des plus avantageux pour les familles qui veulent augmenter leur protection ou qui n'ont pu se protéger du fait que le plan individuel coûtait trop cher. Le nouveau plan est très bon marché pour les avantages qu'il donne. Exemple donné par le propagandiste: Un père de famille de 30 ans peut avoir une assurance de $5,500., sa femme $500. et ses 5 enfants, $500. chacun, ce qui fait une protection familiale de $8,500. avec double indemnité, pour $66.50 par année. Tous les membres présents ont été très intéressés par ce plan et ont compris l'importance de le faire connaitre à leurs amis. Plusieurs familles qui attendaient un tel service seront heureux de pouvoir en bénéficier. Ils n'ont qu'à appeler M. Fortin qui, certainement, se fera un plaisir de leur donner plus amples détails.

La fête des enfants

Les enfants des membres auront encore cette année leurs cadeaux. Cette fête, illustrée par des saynètes de la Nativité, qui intéresse tant les enfants leur donne, fort heureusement, l'opportunité de se familiariser avec l'ère de la Nativité de Jésus.

Le président de la locale s'est chargé de préparer les saynètes.

En terminant la réunion, il a rappelé à chacun leur devoir d'aider nos oeuvres locales, paroissiales et nationales pour le bien de nos compatriotes, le développement de leur foi, leur langue et leurs traditions.

M. Léopold Langlois sera l'invité des C. de Commerce d'Alma

Dimanche soir prochain, à 7 heures, il y aura un grand banquet à l'Hôtel Royal, organisé par les Chambres de Comme.. Senior et Junior d'Alma, à l'occasion de la visite de M. Léopold Langlois, député fédéral de Gaspé et adjoint parlementaire du Ministre des Transports. Me André Gauthier, député fédéral du Lac St-Jean, accompagnera M. le député Langlois.

C'est M. Lionel Portelance, président de la Chambre Junior d'Alma, qui souhaitera la bienvenue aux distingués visiteurs alors que M. Rosaire Hébert, président de la Chambre Senior, présentera le conférencier, M. le député Léopold Langlois, qui parlera du chemin de fer Chibougamau. C'est Me André Gauthier qui remerciera le conférencier.

Toutes les personnes qui désirent assister à ce banquet peuvent obtenir des billets en s'adressant aux endroits suivants: Alma 5-10-15-1.00; Gagnon Frères Meubles et Roland Simard, épicier.

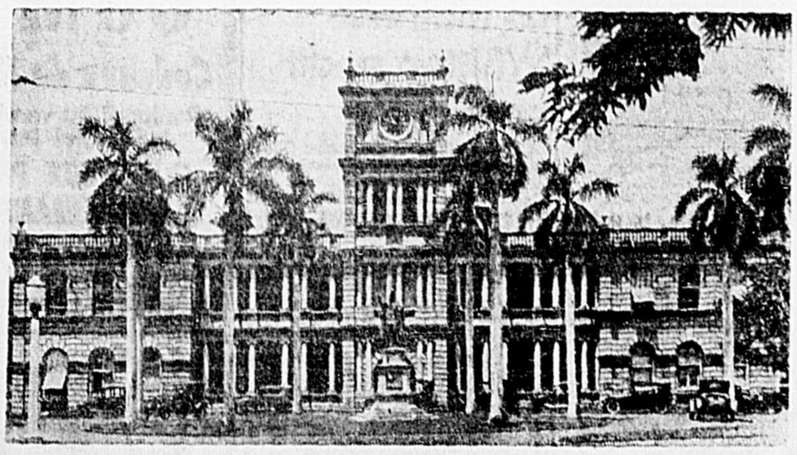
DES ANGLAIS EXAMINENT DES LIVRES "COMIQUES"



Sur les deux côtes de l'Atlantique, les autorités livrent présentement une guerre aux comiques dangereux qui sont vendus aux enfants canadiens, américains ou anglais. Les experts en éducation, en effet voient ces livres comme l'une des grandes causes de la délinquence juvénile. Ici, le Dr F. Vosper, à gauche, sous-secrétaire parlementaire anglais et Ministre de l'éducation, et M. Hugh Lucas-Tooth, sous-secrétaire du ministère de l'intérieur, revisent des livres de comiques exposés au bureau de l'Union Nationale des Professeurs à Londres. Plusieurs imprimeurs de ces comiques dangereux ont volontairement arrêté leur publication.

HEBDO-REVUE

conduit ses lecteurs le samedi 27 novembre au
"PARADIS DE LA VILLEGIATURE TROPICALE"



Le palais de justice à Honolulu . . .

Autre sujet spécial: "Je ne suis qu'une puce sur le dos de l'Administration"—L'abbé PIERRE

Sirop DESCHIENS à l'HÉMOGLOBINE



Pâle?... Sans forces?... Sans appetit?...
– Votre sang manque d'hémoglobine. Vous souffrez d'anémie, une maladie des globules rouges du sang. Le *SIROP DESCHIENS* est un puissant ferrugineux; il *rend la vie au tissu sanguin*, redonne des forces, stimule l'appetit et accroit l'énergie. Recommandé par le corps médical depuis plus de 50 ans.

contre L'ANÉMIE

Le centre d'attraction



Votre Horoscope.

Pour consulter votre horoscope lisez le prargraphe qui figure au dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 3 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu innocent, et que les indications n'ont aucune valeur de certitude.

Samedi, 20 novembre 1954

DU 21 MARS AU 20 AVRIL — (LE BELIER) — Prenez tout le temps qu'il faut pour bien réfléchir avant d'agir. N'anticipez pas sur les affaires des autres. Soyez plein d'initiative. Finissez le travail commencé.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI — (LE TAUREAU) — Ne soyez pas extravagant dans vos dépenses. Comprenez cependant l'utilité de certains achats. Tracez-vous un programme et suivez-le autant que possible.

DU 21 MAI AU 21 JUIN — (LES GEMEAUX) — Soyez plus enthousiaste. Vous pourrez avoir des surprises qui pourront vous faire grand tort si vous ne gardez pas votre calme. Occupez-vous de vos affaires sentimentales.

DU 22 JUIN AU 23 JUILLET — (LE CANCER) — Il sera possible d'avancer dans vos affaires personnelles et dans toutes celles se rapportant à votre famille et vos amis. Les conditions ne seront plus aussi favorables après 3 heures p. m.

DU 24 JUILLET AU 22 AOUT — (LE LION) — Les succès à faire sont plus ou moins certains. Vous devrez bien étudiez votre affaire et ensuite agir avec conscience et intelligence. Soyez optimiste.

DU 23 AOUT AU 23 SEPTEMBRE — (LA VIERGE) — Les aspects vous offrent un peu d'encouragement. Vous aurez toujours avantage à suivre le droit chemin. Aidez ceux qui sont dans le besoin.

DU 24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE — (LA BALANCE) — Vous devrez travailler fort pour résoudre les problèmes qui se présenteront de bonne heure demain. Mais soyez patient. Le succès peut couronner vos efforts.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE — (LE SCORPION) — Si vous êtes actif et enthousiaste vous avez de la chance de faire beaucoup. Suivez les opinions des autres mais ne dérogez pas de vos principes.

DU 23 NOVEMBRE AU 22 DECEMBRE — (LE SAGITTAIRE) — Référez à vos expériences passées afin de vous aider dans votre travail. N'ayez pas peur de la compétition. Que vos affaires sentimentales ne vous retardent pas.

DU 23 DECEMBRE AU 21 JANVIER — (LE CAPRICORNE) — Vous aurez beaucoup de travail à faire, beaucoup de recherches. Adaptez-vous aux nouvelles circonstances. Prenez une attitude aimable devant vos amis.

DU 22 JANVIER AU 20 FEVRIER — (LE VERSEAU) — Voici une journée ou vous devrez prendre des chances. Ne vous fiez pas trop sur des compagnons auxquels vous voulez vous confier. Ils veulent profiter de vous.

DU 21 FEVRIER AU 20 MARS — (LES POISSONS) — Les affaires se rapportant à la publicité, à la construction, aux recherches scientifiques. Les méthodes nouvelles sont à conseiller.

POUR CEUX QUI SONT NES AUJOURD'HUI: Vous avez un caractère énergique: votre travail est toujours fait avec minutie. Cependant vous ne démêlez pas toujours les affaires essentielles d'avec les inutiles. Le succès vous sourit souvent. Pour vous reposer, il vous serait bon de faire de la peinture, de la musique, etc....

Jour de naissance de: Josiah Royce, éducateur; Thos. Chatterton, poète anglais.

TOUX? PASTILLES VALDA et PASTILLES VALDAMILD pour les enfants et leurs mamans
VF 35

Recettes du jour

BOULETTES AU FROMAGE (2 douzaines)

½ lb de fromage canadien, râpé
¼ lb. de beurre
1 tasse de farine à tout usage
½ c. à thé de moutarde preparee

Chauffer le four à 400°F. Réchauffer le fromage et le beurre à la température de la pièce. Mélanger ces deux ingrédients au malaxeur électrique ou à la main jusqu'à consistance crémeuse. Incorporer la farine et la moutarde. Faire des boulettes de 1" de diamètre. Quelques-unes peuvent être roulées dans des noix hachées fin ou des flocons de maïs écrasés; d'autres simplement garnies d'une arachide ou d'une amande. Disposer les boulettes sur une tôle à pâtisserie non graissée à 1" de distance les unes des autres et refroidir pendant plusieurs heures. Cuire dans un four chaud (400°F) pendant 10 min. Ne pas faire brunir. Servir chaud ou froid.

* * *

TARTE AU FROMAGE GIVREE (6 portions)

16 biscuits graham
6 c. à table de beurre
½ tasse de sucre brun

Ecraser en miettes les biscuits graham. Fondre le beurre et l'ajouter avec le sucre aux miettes de biscuits. Bien mélanger. Tapisser de ce mélange une assiette à tarte de 9" de diamètre. Faire refroidir au refrigérateur durant la préparation de la garniture.

Un grand couturier meurt à Paris

(PC) Paris (Reuter) — Le monde de la Mode, depuis les "dieux" de la haute couture jusqu'aux plus humbles midinettes, a cessé de tourner aujourd'hui à Paris... On portait en terre "l'enfant d'or" des maîtres français, Jacques Fath.

Tout près de 2,000 personnes s'étaient massées dans l'église St-Pierre de Chaillot, ornée de tentures noires au dedans et au dehors, pour le service funèbre du génie de la haute couture. Fath était âgé de 42 ans lorsque la mort l'emporta, samedi.

Des centaines de couturières à l'emploi de Fath de son vivant se tenaient en pleurs dans leurs robes toutes simples. Toutes avaient les cheveux retenus dans des mouchoirs aux couleurs vives. Le service dura 90 minutes.

Les deux maisons du dessinateur de modes et parfumeur fermèrent leurs portes pour que tous les employés, à leur propre demande, puissent rendre un dernier hommage au "patron."

Pour son dernier voyage à travers les rues de Paris, le corps de "l'enfant terrible" de la haute couture disparaissait sous une jonchée de fleurs. Des gerbes de roses minuscules, ses fleurs favorites, avaient été placées à l'intérieur même du cercueil. C'est son épouse Geneviève qui les avait placées là. Elle avait fait 40 milles de voiture pour aller les cueillir elle-même à leur maison de campagne.

A l'intérieur de l'église, on avait réservé une place toute spéciale à Christian Dior, le grand maître de la haute couture française, un vieil ami de Fath.

Le corps de Fath reposera dans les jardins du château de Corbeville, en dehors de Paris. Depuis que ses succès d'après-guerre lui avaient apporté la richesse et la renommée, Fath avait souvent organisé à ce château des fêtes d'une gaie extravagance.

JOYEUX COMPAGNONS



Quel plaisir votre petit homme éprouvera-t-il de dormir au milieu de ses compagnons favoris. Bientôt il les appellera tous par leur nom.

Patron 7177: grandeurs 32½ x 42½ pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (0.25) en argent, votre nom votre adresse, le no du patron à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave Labrecque, Chicoutimi.

Telegrammes — Les journalistes du Canada ont télégraphié 61,010,460 mots l'an dernier, environ 1,607,040 de plus qu'en 1952.

IL CELEBRE SON 6ième ANNIVERSAIRE



Celebrant son sixième anniversaire à Londres, le prince Charles a reçu un telephone de sa grand'mere d'Ottawa qui voulait lui faire ses souhaits de bonne fete. Il a ete bien surpris de cet appel si lointain.

Aux jeunes filles d'Arvida

Avantageusement timides qu'elles sont
Coquettement jolies en leur mine ravie,
Elles méritent à elles seules toute une symphonie
Pour chanter leur amour gouverné de raison.

Délicieusement charmantes qu'elles font
Majestueusement entrer en harmonie
Grâce sereine et délicate poésie
Bien propre à transformer un regard en frisson.

Que leur manque-t-il donc pour les parachever?
Combien leurs qualités sont aisées à trouver!
Parlant une langue si facile à comprendre.

Transmettant un message qui se fait désirer,
Elles traduisent simplement leur élan le plus tendre
Qui signifie vouloir à chacun tout donner.

J.-M. CURTI
Arvida.

Madame Mendès-France

(PC) — Une femme d'âge moyen, vêtue de noir et esquissant un sourire d'une douceur indéfinissable descendit de l'avion derrière son mari devant une foule de personnages officiels, de journalistes et de photographes. C'était Madame Mendès-France, qui arrivait lundi le 15 novembre, à l'aéroport de Dorval, pour accompagner son mari en visite officielle dans la métropole canadienne.

L'épouse du président du conseil des ministres se rendit d'abord au collège Marie-de-France, une institution française de Montréal pour jeunes filles, tandis que son mari était attendu à l'Université de Montréal. Madame Mendès-France fit le tour de toutes les classes pour fillettes et adolescentes, dispensant partout le charme et la grâce toute de simplicité qui la caractérisent.

Au cours de la réception qui suivit l'inspection des classes, la visiteuse d'honneur se plia de bonne grâce aux questions qui lui furent posées.

Elle avoua que ce qui la frappa tout d'abord à son arrivée au pays, ce fut la beauté de la nature, la grandeur et la majesté des paysages qui se déroulent le long du fleuve Saint-Laurent. Madame Mendès-France nous confie que l'impression éprouvée par un habitant de la France de se trouver ici chez soi, dans un milieu français, est encore plus forte qu'elle ne l'aurait imaginé.

Mere de deux enfants, Bernard et Michel, respectivement de 20 et 18 ans, elle s'est attardée pendant quelques moments sur la carrière qu'ils poursuivaient. L'aîné étudie présentement les mathématiques, et le cadet l'économie politique.

"Mme Mendès-France, lui demanda quelqu'un, y a-t-il un de vos fils qui songe à marcher sur les traces de son père?"

"Ah, non répliqua-t-elle; le second y a songé, mais mon mari et moi, nous avons réussi à l'en dissuader."

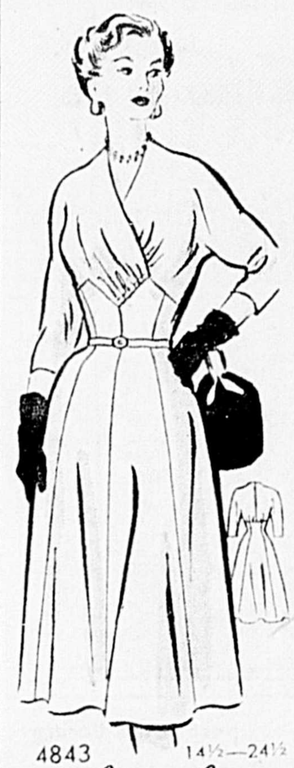
L'épouse du président du Conseil français ne trouve pas bien drôle, en effet, ni bien séduisant pour employer ses propres termes la carrière politique. Depuis que son mari est à la tête du gouvernement de la France, elle le voit très peu et avoue en riant qu'elle est obligée de suivre les allées et venues de son époux par les journaux.

Le nouveau poste de son mari la tient, elle aussi, très occupée. Elle s'est vu dans l'obligation d'abandonner son passe-temps, préféré, la peinture. C'est d'ailleurs plus qu'un passe-temps, pour Madame Mendès-France, qui exposé plusieurs fois avant son mariage. Interrogée sur le genre de peinture qu'elle faisant, elle a répondu qu'il s'agissait d'art figuratif.

Il semble que Madame Mendes-France ait été souvent éprouvée par l'absence de son mari. Pendant la guerre, elle a dû vivre successivement au Maroc, aux Etats-Unis où elle est demeurée quatre ans, et un an en Angleterre, pendant que son mari servait dans l'escadrille "Lorraine" de la France-Libre.

D'origine égyptienne, Madame Mendès-France parle, outre le français, l'anglais et un peu d'italien.

DEMI-GRANDEUR



4843 14½—24½

by Anne Adams

Toutes les femmes aiment la ligne princesse; et [illegible] lorsque la ligne de la taille est jolie et élégante. Vous n'aurez aucune difficulté à la confectionner.

Patron 4843: demi-grandeur 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½. La grandeur 16½ requiert 4½ vges de 39-pces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (0.35) en argent, avec votre nom, votre adresse, le no du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY, 316 Ave Labrecque, Chicoutimi.

Le "Terylène"

La première usine canadienne de "Terylene", en voie de parachèvement à Millhaven, Ont., a été acheté par la Canadian Industries (1954) Limited, a-t-on annoncé récemment.

Au coût de plus de $20 millions, la construction de cette usine sise sur les bords du lac Ontario a été entreprise l'an dernier par Imperial Chemical Industries of Canada, Limited. A l'été de 1955, l'usine fonctionnera à plein rendement et approvisionnera le marché canadien de cette nouvelle fibre textile. D'importants fabricants de tissus sont allés de l'avant avec leur expérimentation de la fibre et un certain nombre d'articles de "Terylene" paraîtront bientôt dans le commerce.

Cette fibre laisse entrevoir une foule d'usages et de possibilités. On en confectionnera des tissus variant à l'infini, les uns lisses comme la soie, les autres, moelleux comme la laine. Tous, aussi faciles à laver que le coton. A l'aide d'un fer à repasser ordinaire, on y imprime des plis permanents au lavage. Le "Terylene" sèche rapidement, se passe la plupart du temps de repassage. Il ne refoule pas, garde sa forme indéfiniment.

Les Canadiens bénéficieront donc sous peu de chaussettes de "Terylene" chaudes et souples, de complets infroissables dont le pantalon ne perd jamais le coupant de son pli; de fine lingerie et d'élégantes robes du soir — tous confectionnés de la même fibre aux multiples vertus.

CARNET SOCIAL

VA ET VIENT

Normandin, (DNC) — M. J.-Edgard Laplante agronome et assistant régisseur de la Station Expérimentale de Normandin est de retour d'Ottawa où il a participé à une réunion de techniciens agricoles qui s'occupent de la destruction des mauvais herbes dans la culture.

* * *

M. Adhémar Belzile est présentement à Toronto où il assiste à une exposition agricole. Le but du voyage de M. Belzile est d'apporter des conseils utiles et pratiques à la Station Expérimentale de Normandin dont il est le régisseur.

* * *

M. et Mme J.-C. Bouchard, ainsi que M. et Mme John Boissonnault etaient de retour samedi dernier d'un voyage de plusieurs jours à Montreal.

Beaucoup de cadeaux!..

(PC) — Les enfants aiment trouver plusieurs cadeaux sous l'arbre de Noël. En plus d'objets de plus de valeur, pour ajouter au nombre des étrennes, pourquoi ne confectionnez-vous pas un petit tablier pour chacune de vos fillettes? Vous pouvez choisir une couleur différente pour chacune et les agrémenter d'appliqués attrayants. Ces articles peuvent être entièrement faits de restes de tissus et de retailles et ils se cousent en un rien de temps.

Le papier, facteur de civilisation.

CE SOIR
ANDRÉ KOSTELANETZ
CHEF D'ORCHESTRE
et
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE TORONTO
au concert "POP"
présenté par
Canada Packers Limited
CBJ, à 8 h. 30

AUJOURD'HUI et DEMAIN
O'Keefe est la bière favorite du Canada parce qu'elle est fermentée à point, qu'elle a vraiment bon goût et qu'elle est réellement *douce!*
O'Keefe's EXTRA OLD STOCK ALE
O'KEEFE BREWING COMPANY LIMITED
elle est douce...

GRANDE ÉCONOMIE!
NOUVELLE CRÈME DENTIFRICE COLGATE
avec GARDOL
Un anti-enzyme persistant exclusif à Colgate
DEUX TUBES DE 59c
SEULEMENT 89¢
ECONOMISEZ 29¢
OFFRE D'ÉCONOMIE COLGATE 2 FORMATS FAMILIAUX POUR 59¢ SEULEMENT 89¢
QUANTITÉS LIMITÉES, HÂTEZ-VOUS!

L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL EST PROCHE
... Donc ne remettez plus l'achat de cet ensemble de fiançailles. Se fiancer à Noël devient de plus en plus populaire, donc consultez votre bijoutier maintenant. Son assortiment d'étincelantes bagues à Diamants Bridal Bell est complet et vous y trouverez le cadeau parfait pour l'objet de votre amour. Vous ne pouvez choisir **mieux** et le paiement est rendu facile grâce au Plan du Club de Noël offert par votre bijoutier.
BAGUES À DIAMANTS
Bridal Bell
L'ensemble $175.
ENRÔLEZ-VOUS MAINTENANT DANS LE CLUB DE NÖEL!

BIJOUTERIE CAPITOLE
ENREGISTREE
71 est, rue Racine — Tél.: 4-6774
CHICOUTIMI

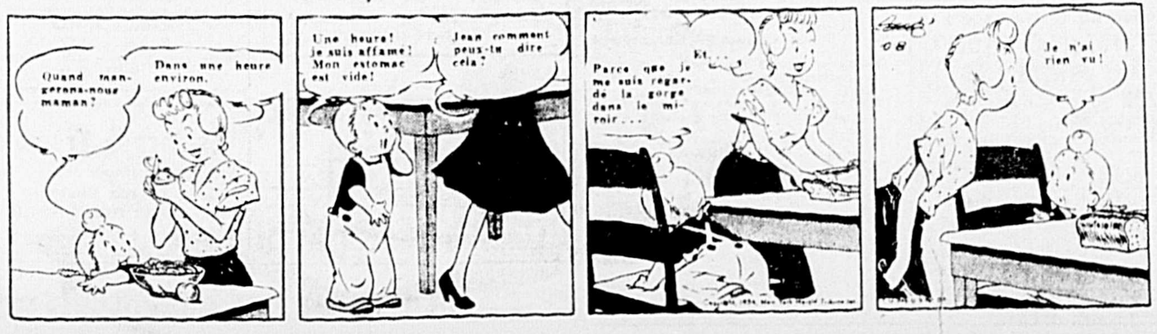
CYRILLE SAVARD
BIJOUTIER
160 est, rue Racine — Tél.: 4-4672
CHICOUTIMI

FAVRE & FILS, ENR.
BIJOUTIERS
385 est, rue Racine — Tél.: 4-6492
CHICOUTIMI

BIJOUTERIE ROYALE
ENREGISTREE
P.-A. BOUCHARD, Propriétaire.
280, St-Dominique — Tél.: 2-5633
JONQUIERE

BIJOUTERIE J.-R. LABBE
335 est, rue Racine — Tél.: 4-5409
CHICOUTIMI

LOUISE et LOUIS — par Seeg



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS
PETITES ANNONCES
LE PROGRÈS

Minimum par insertion (12 mots) 30c pour tout mot additionnel .05c.

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissances, de services anniversaires de remerciements, etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication

Agents demandés

FAITES DE L'ARGENT en vendant nos sets de toilette pour les fêtes. Bel assortiment de 250 produits garantis en usage dans tous les foyers. Escompte intéressant. Si vous êtes ambitieux, écrivez immédiatement à FAMILEX, 1600 Delorimier, Dept. C, Montréal.

FAITES $100 PAR SEMAINE "Etes-vous intéressé à gagner $52.50 de l'heure tout en étant votre propre maître, en distribuant 200 produits domestiques garantis tels que Thé, Café, Epices, Essences, Remèdes Cosmétiques de Luxe, Bijoux, Cartes de Noël, etc. etc. Avons un système de primes irrésistibles. Membre du Concours "VIVE LA CANADIENNE" distribuant plus de $4,500 par mois aux clients. Expérience non requise. Demandez notre proposition sans engagement aujourd'hui même. La Cie Paula Lée, 21 rue St-Paul Est, Montréal."

$1,000 Vendeurs, agents, assurez-vous d'un revenu de $1,000 et plus par mois en vendant la ligne de bijouterie la plus complète et la plus recherchée au Canada (montres, bagues à diamants, bracelets, colliers, chapelets, briquets, nouveautés, etc.) La présentation en couleur dans notre catalogue, ainsi que la qualité de nos produits fait que tout autres vendeurs dans cette ligne n'est pas un concurrent pour vous. Pour obtenir un catalogue veuillez vous adresser à C. M. IMPORTING REG'D 7903 St-Denis, Montréal, 10.

A LOUER

GRANDE CHAMBRE A LOUER dans le centre de la ville. S'adresser à: 295-B Jacques-Cartier, tél.: 4-5518.

LOCAL COMMERCIAL à louer, des mieux situé, voisin de gare centrale d'autobus, à louer pour cause de départ. S'adresser sur les lieux le soir ou bien chez M. Quenneville.

HOMME DEMANDE

PRESSIER demandé à temps régulier ou partiel, pour presse à cylindre. Communiquez immédiatement avec l'Imprimerie du Progrès du Saguenay. Tél.: 4-4474

FILLE DEMANDEE

FILLES demandées pour reliure à l'Imprimerie du Progrès du Saguenay, Chicoutimi. S'adresser à tél.: 4-4474.

Ouvrage demande

SECRETAIRE BILINGUE, expérience légale, possédant transcripteur, demande travail à domicile. Ecrire à Département 207 Casier Postal 218, Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

Importante cause au Palais de Justice

Le juge Gérard Simard, de Québec, entendait, hier, au Palais de Justice, l'enquête de Josaphat Mudkle accusé de parjure à la suite d'un témoignage rendu, le 9 avril 1954, devant un tribunal d'arbitrage, formé de l'honorable juge Richard Alleyn, de Me Roger Thibodeau et de Me Bernard Sarrazin, lors d'un litige survenu entre, d'une part, le Syndicat des employés de l'Aluminium et d'autre part, l'Aluminum Company of Canada Limited, concernant plus spécialement les griefs de Narcisse Rouleau qui avait demandé d'être promu chef de section.

Dans cette cause, la Couronne est représentée par Me Jean-Charles Simard assisté de Me Gérard Corriveau, de Québec, tandis que la défense est représentée par Me Jules Landry, de Chicoutimi et par Me Guillaume Geoffrion, de Montréal.

L'enquête se poursuit encore aujourd'hui. De nombreux témoins se sont fait entendre dans la journée d'hier. Plusieurs incidents ont été soulevés de part et d'autre au cours des débats, qui donnent lieu à de violentes ripostes de la part des procureurs. Une foule considérable avait pris place dans la salle d'audience du Palais de Justice où se déroule le processus de cette cause. C'est le juge Gérard Simard qui préside à cette enquête.

A VENDRE

RONDE de patates Ships à vendre. S'adresser à 7-4135.

COMPTOIR-LUNCH à vendre, bon chiffre d'affaire. Logement libre à l'acheteur S'adresser à: 24 Lorne ouest Chicoutimi.

RADIO de machine à vendre en très bonne condition et bien propre. S'adresser à 49 rue Langevin, Rivière du Moulin ou téléphone 4-6919, Chicoutimi.

Chaufferette de machine, marque "Mopart" à vendre en très bonne condition et très propre.

S'adresses à 49 rue Langevin, Rivière du Moulin ou téléphone 4-6919, Chicoutimi.

Poules — Poussins

ACHETEURS DE POUSSINS, commandez dès maintenant vos poussins approuvés et obtenez un escompte spécial sur les commandes placées de bonne heure. Livraison immédiate. Chaque reproducteur porte l'anneau du gouvernement et a été passé à l'épreuve du sang. Certificat de santé émis avec chaque envoi. Ecrivez pour demander nos prix pour 1955 notre catalogue et notre brochurette intitulée "Comment élever de meilleures volailles" MONKTON POULTRY FARMS, MONKTON ONTARIO.

Les taxis de Jonquière et Kénogami plus unis que jamais

Au cours d'une magnifique et intéressante réunion de l'association des taxis de Jonquière et de Kénogami l'on peut constater avec plaisir le progrès réalisé récemment par cette association qui a réussi à syndiquer presque tous les propriétaires de taxis de ces deux villes.

La grande majorité s'est montrée favorable à l'emploi du taximètre le plus tôt possible parce que l'on considère que c'est là un excellent moyen de régulariser le prix des courses et de donner au public un service conforme à ses exigences légitimes.

Après une nouvelle étude des tarifs proposés ils furent jugés équitables pour tous et il fut résolu de faire pression auprès de la Régie des Transports pour qu'elle vienne siéger immédiatement et régler cette question déjà approuvée de façon fort intelligente et compréhensive par les Conseils de Jonquière et de Kénogami.

L'on dénonça l'attitude d'un petit groupe soudoyé par un intéressé peu soucieux du bien commun et qui sous l'égide d'une Ligue dite de Propriétaires continue à vouloir mettre obstacle au progrès de l'organisation professionnelle des taxis en les privant des avantages matériels dont ils ont besoin pour accomplir l'oeuvre magnifique de rehaussement et d'épuration poursuivie avec un courage et une ténacité exemplaires.

Monsieur Augustin Tremblay, spécialiste en organisation professionnelle, fut chargé de prendre la défense de l'association auprès de qui de droit, et avec la coopération des autorités conscientes de leurs responsabilités, de mener à bonne choses.

quelques personnes intéressées à voir se continuer l'ancien état de fin ce projet qui n'offusque que

Secrétaire

Le syndicat des employés des postes d'essence accuse un réveil prometteur

Réunis sous la présidence de Monsieur Eudore Gauthier, le syndicat des employés de postes d'essence formulèrent avec enthousiasme et réalisme leur ferme détermination de s'orienter de façon efficace vers la réalisation du but visé: l'organisation professionnelle avec ce qu'elle comporte d'avantages dans l'ordre économique, social et spirituel.

Au chapitre des affaires commencées l'on revint au projet d'organiser une soirée récréative destinée à favoriser les contacts et à développer le sens de la fraternité parmi des personnes exerçant la même profession; en butte aux mêmes difficultés et ayant à envisager des problèmes identiques.

Il fut convenu de faire cette réunion récréative à uCastel, rue Jacques-Cartier à Chicoutimi, le 12 décembre à 7.30 heures. Il y aura souper, musique et chant.

Monsieur Augustin Tremblay insista à plusieurs reprises sur la nécessité d'une propagande tenace entre les confrères de la profession pour les convaincre de la nécessité et des avantages de l'union et de l'assistance aux assemblées.

Ce qui fait surtout défaut, ajouta Monsieur Tremblay, c'est le manque de compréhension; c'est notre apathie et surtout notre fausse conception des valeurs. L'inconséquence est telle que patrons et employés se reprochent mutuellement les mêmes écarts, les mêmes aveuglements et alors que peu de personnes travaillent effectivement dans la bonne voie, l'on s'agite et fait beaucoup de bruit pour sauver les apparences et corriger les effets de gestes que l'orgueil, l'étroitesse d'esprit ou l'intérêt personnel nous font répéter avec une persistance inconcevable.

Le manque de formation nous affaisse devant l'épreuve et nous rend impuissants en face des difficultés alors que le progrès nous affole au point d'ignorer tout le reste et c'est ce qui fait craindre aux personnes averties la triste issue de notre rapide déchéance nationale.

Secrétaire.

Deux ouvriers se blessent gravement

Montréal (PC) — Deux ouvriers qui travaillaient à l'intérieur d'un conduits d'égouts de 60 pouces ont subi de graves brûlures hier dans l'explosion provoquée par la torche acétylène dont ils se servaient. Alfred Turcotte, âgé de 39 ans, et Jacques Lessard, âgé de 32 ans, ont été hospitalisés à Notre-Dame.

Les premières . . .

(Suite de la 1ere page)

les pouvoirs seront confiés au ministère des Ressources hydrauliques.

4 Augmentation des fonds du prêt agricole, de l'électrification rurale et de l'aide à l'habitation et amendements à la législation dans les domaines municipal, électoral et judiciaire.

Les secondeurs de l'adresse, M. Gérard Desjardins (UN-Gatineau) à l'Assemblée législative et l'hon. George B. Foster (UN-Victoria) au Conseil législatif ont rempli les premières formalités de la session.

A l'Assemblée législative, les discussions ont été ajournées par M. Georges Lapalme, chef de l'opposition libérale, qui lancera le débat traditionnel sur le discours du trône mardi, alors que les séances reprendront.

Mettant de côté la question de partis, M. Duplessis a annoncé à la Chambre que la mère de M. Lapalme était gravement malade et a exprimé le désir qu'elle reprenne du mieux. Visiblement ému, M. Lapalme a remercié M. Duplessis pour son geste.

Selon la coutume, les proposeurs et les secondeurs de l'adresse dans les deux Chambres ont décrit les résultats obtenus par le gouvernement dans divers domaines.

La santé, l'électrification rurale, l'éducation, les travaux publics, et la voirie ont été le sujet des discours sur les activités du gouvernement de l'Union nationale depuis 1944.

Seul M. French a fait écho à la note d'optimisme sur les actuelles négociations fiscales entre Québec et Ottawa.

Il a dit que M. Duplessis a pris "avec une grande délicatesse" l'initiative d'une rencontre avec le premier ministre St-Laurent, à Montréal, le 5 octobre dernier.

M. French a déclaré qu'au cours de ces négociations, M. Duplessis agira avec "une vigueur et un dévouement inflexibles" pour la cause des droits constitutionnels et des intérêts de la province".

M. French et l'hon. Foster, deux anglo-protestants, ont louangé le gouvernement de Québec pour le traitement qu'il accorde à la minorité anglaise de la province.

"Je suis fier de dire qu'aucun gouvernement de Québec n'a autant respecté les droits anglo-canadiens et n'a autant sauvegardé leurs intérêts que le premier ministre et le parti de l'Union nationale".

M. French a poursuivi: "En ces temps troubles il est réconfortant de savoir que nous avons dans la province de Québec un gouvernement stable . . . mettant en pratique en tout temps, une politique de réelle stabilité".

A la Chambre haute, où on a souligné la présence de l'hon. Edouard Asselin, leader du conseil, blessé lors d'un accident de ski l'an dernier, l'hon. Foster a dit:

"Nous n'avons pas de difficultés ici en ce qui concerne les droits minoritaires car, la minorité anglo-protestant reçoit non seulement sa juste part des fonds publics pour la construction d'écoles, mais une part généreuse. En ce domaine, la province de Québec est un exemple pour le monde entier".

Le Cercle St-Laurent de Jonquière

Jonquière (DNC) — Au cours d'une assemblée, présidée par Mme Jos. Martel, régente du cercle St-Laurent de Jonquière, on procéda à l'élection du nouveau bureau de direction du Conseil. Les résultats de cette élection s'établissent comme suit:

Ont été élues: Mmes Georges Dufour, Gloria Coulombe, Charles Lauzier, Mlle Irma Simard, Mmes Raymond Mailloux, William Dallaire, Vilmond Lepage, J. Fortin, Mlle Jeannine Gagné, Mmes Stanislas Duchesne, Maurice Létourneau, Eugène Perreault, Lucien Lamy, Léo Chiasson, J.J. Belley, Emile Rathé, Onésime Allard et J.-L. Lavoie.

Toutes ces élues, anciennes et nouvelles, seront en fonction pour l'année 1954-55.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Beau concert à Roberval

Roberval (DNC) — Frederic Rey et Pilar Gomez, un célèbre couple de danseur, qui a exécuté par le monde entier les numéros les plus appréciés de danses espagnoles et latines, ouvraient la saison artistique lundi soir dernier au théâtre de Roberval. Ces deux virtuoses de la danse du Columbia Artists Management étaient présentés par la Société des Concerts du comté de Roberval, dont le président est le Dr Adrien Plante, maire de la ville de Roberval.

Possédant une technique impeccable doublée d'une vaste expérience, ces deux artistes soulevèrent l'admiration du public, qui avait rempli la salle du théâtre Roberval à craquer et le tinrent en haleine du commencement à la fin du spectacle; la variété de leurs danses, toujours interprétées dans des costumes nouveaux et typiques aux pays qu'ils se plaisaient à évoquer, souleva à maintes reprises de nombreux et longs applaudissements démontrant bien la satisfaction de l'auditoire à assister à un spectacle de classe, contrastant énormément avec la routine habituelle de la Société de toujours présenter des pianistes ou chanteurs plus ou moins connus.

Le spectacle se termina trop vite hélas, après au delà de deux heures de représentations, ayant débuté à 9 heures précises. Après la soirée, une réception suivie en l'honneur des artistes à l'Hôtel Château, Roberval. Plusieurs membres de la Société y assistèrent.

M. R. Nadeau au Richelieu d'Alma

Le Club Richelieu d'Alma s'est réuni mardi soir, au cours de son souper hebdomadaire à l'Hôtel Union, sous la présidence de M. le Dr Raymond Grenon. Au cours du souper, les membres ont pris connaissance des rapports des divers comités et ont discuté de certains problèmes propres au club Richelieu. Plusieurs suggestions heureuses ont été émises par les membres et seront étudiées par le bureau de direction avant d'être mises en pratique.

La conférence atomique a été présentée par M. Régis Nadeau, qui a donné de sages conseils sur l'expérience visuelle de l'écolier. Le conférencier a également répondu à plusieurs questions des membres dans ce domaine.

Funérailles de Mme David Pageau

Mardi 9 novembre, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Mme Claudia Laberge, épouse de M. David Pageau, à l'âge de 65 ans et 10 mois.

Son service et sa sépulture eurent lieu vendredi à 10 heures en l'église St-Charles Borromée, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus rendre, un dernier hommage à la regrettée disparue.

La dépouille mortelle était portée par ses neveux, la quête pendant le service fut aussi faite par des parents.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, sept fils: Albert, Luc, Eugène, Paul-Emile, Roland et Joseph-Henri Pajeau; cinq filles: Mme Emile Coulombe de St-Ambroise (Rosanna) Mme Pierre-Eugène Brassard (Alice) d'Alma; Mme J.-C. Coulombe (Julienne) de Jonquière, Mlles Lucienne, Claire et Ida de cette paroisse.

A M. Pajeau ainsi qu'à toute la famille nous offrons nos plus sincères sympathies.

St-Laurent . . .

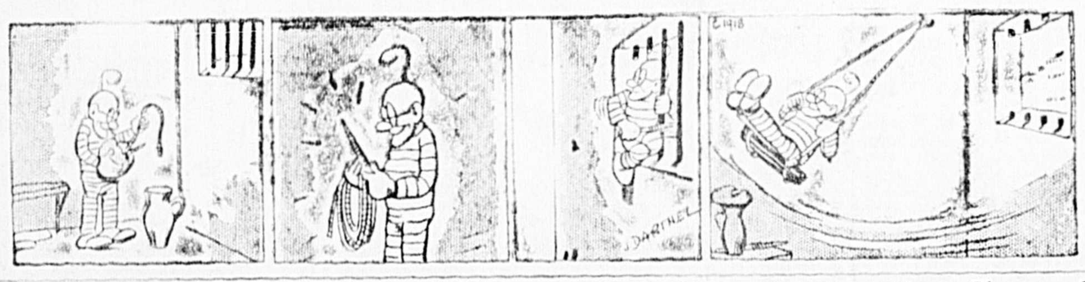
(Suite de la 3e par.)

temps avant que M. Duplessis et lui répètent leurs entretiens historiques qui ont eu lieu le 5 octobre à Montréal.

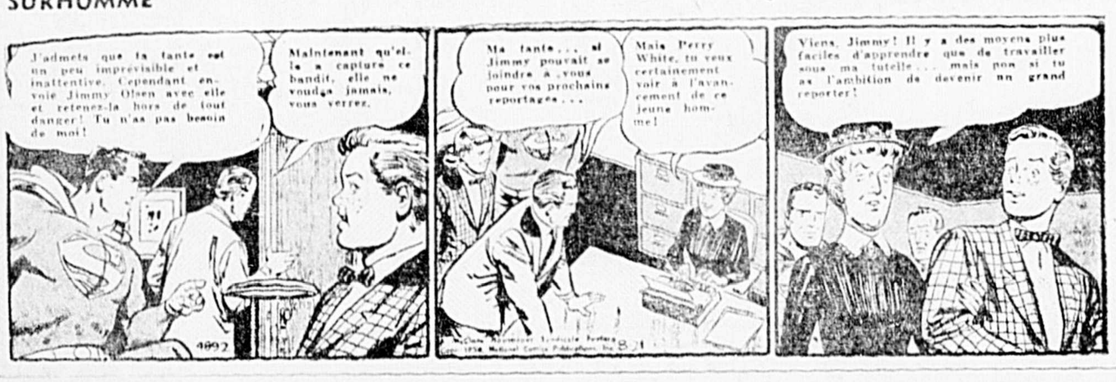
"Nous ne sacrifierons pas à la hâte l'étude des questions dont nous sommes saisis", a-t-il déclaré. M. Saint-Laurent n'a parlé d'aucune mesure gouvernementale qui aurait pu être prise au cours de cette réunion des ministres, qui a duré trois heures.

Sans se compromettre, le premier ministre a toutefois exprimé l'espoir que des "résultats pratiques" découleront des pourparlers qui ont actuellement lieu avec le Québec sur les rapports entre le nouvel impôt provincial sur le revenu des particuliers et les obligations des contribuables envers l'Etat fédéral.

Nimbus —



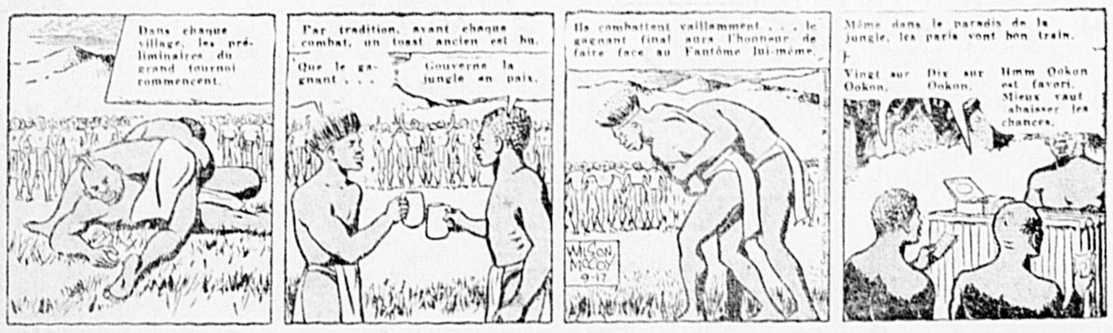
LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



MARISE DUCLAU et sa famille — par McEvoy et Striebel



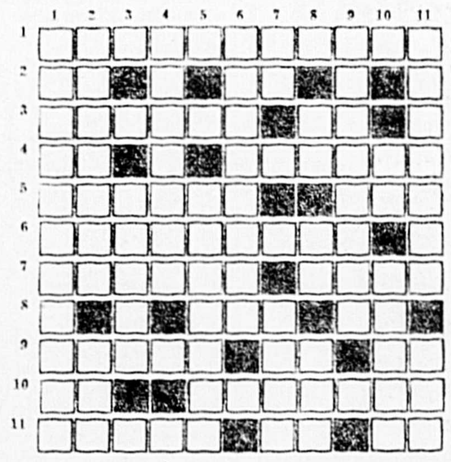
LE FANTOME — par Wayne Boring



MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Art de raisonner méthodiquement et avec justesse.
2 — Préfixe — En quel endroit.
3 — Qui dure un an — Nom du soleil, chez les Egyptiens.
4 — Démonstratif — Pesante.
5 — Bord d'une rivière — Mot arabe signifiant source.
6 — Action de répéter.
7 — Elévation peu considérable de terre — Exister.
8 — Toufu — Possédé.
9 — Action de chercher — Coups de baguettes sur un tambour — Pronom personnel.
10 — Ville de Chaldée — Qui prête à usure.
11 — Gros canard du Nord — Pronom personnel — Note de la gamme.

VERTICALEMENT

1 — Se dit des signes qui permettent de distinguer une maladie d'une autre.
2 — Caractère de ce qui est inné — Canton suisse.
3 — Vase à boire.
4 — Loup de 4 à 5 mois.
5 — Qui garde des animaux.
6 — Saisir violemment au collet.
7 — Pronom personnel — Bison d'Europe.
8 — Petit ruisseau — Deux voyelles — Mesure agraire.
9 — Quatre fois dix.
10 — Préfixe qui marque la duplication — Faire des ruses.
11 — Accord — Epoque.

Solution du problème d'hier

S	C	I	O	G	R	A	P	H	I	E	
C	R	O	C	■	■	■	O	■	L	U	
O	U	■	C	R	A	P	U	L	E	R	
L	■	E	U	■	L	I	T	■	T	E	
O	C	T	R	O	I	■	U	■	T	■	
P	O	U	R	V	O	I	R	I	E	■	
E	■	D	E	E	S	S	E	■	S	A	
N	A	I	N	■	■	T	■	A	■	S	
D	I	A	C	O	N	E	S	S	E	S	
R	E	N	E	R	■	R	E	P	L	I	
E	■	T	■	T	E	■	L	E	U	S	

Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.E., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., S.I.A., C.A. Syndics
54 EST, RUE RACINE Tél.: 4-7706 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

ROBERT RACINE
COMPTABLE AGREE
M.S.C. S.I.A. C.A
46 St-Aimé (Edifice Flamand) JONQUIERE Tél.: 2-2505

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal Rondeau, B.A., C.A. — Paul-R. Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Charles Fournier, C.A.
Alexandre Lahaye, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 2-4079

J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C. B.Sc.A. — M. L. LAQUERRE, I.S., B.Sc. A., M.E.I.C.
DELISLE & LAQUERRE
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Béton armé — Charpente métallique — Aqueducs et égouts
Développement hydro-électrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité
560 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4101 Chicoutimi, P. Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine Tél.: 4-3481 Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., S.I.A., C.A.
23 Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
Vaillancourt & Corriveau
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
23 est, Racine, Chicoutimi Tél.: 4-5296
42 Price, Kénogami Tél.: 2-6844

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

Dr Charles-E. Simard
B.A.,D.D.S.
CHIRURGIEN DENTISTE
Heures de Bureau
9 heures à midi et 2 à 5 heures
Le soir: lundi, mercredi et vendredi de 7 à 9 heures
548, rue Victoria Tél.: 1064
BAGOTVILLE

AVOCATS
Edmond Savard
AVOCAT
Edifice l'Heberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

ASSURANCES
Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

J.-Paul Gravel
AVOCAT
Edifice Lagace Chicoutimi

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI, P.Q.

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steingberg
31 Ouest, rue Racine
Chicoutimi, Tél.: 4-8685

Gustave Claveau
ET FILS ENR.
Courtier en Assurances Générales
Vie Accident Maladie Incendie
Automobile Responsabilités de toutes sortes.
Tel. Bur.: 4-3115 — Res.: 4-5613
23 est, Racine — Chicoutimi

MEDECINS
BUREAU: Tous les jours de 2 à 5 p.m. et de 7:30 à 9 hres p.m. Tél.: 2-6362
Dr G. Plamondon
MEDECINE GENERALE
Spécialité: accouchement et maladies de la femme.
293, St-Dominique Jonquière

OPTOMETRISTES
Edifice l'Heberge Suite:
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
171 est, rue Racine Tél.: 4-4562
CHICOUTIMI

DENTISTES
Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Absent pour quelques temps.
Cause de maladie.

Dr Guy Dion
OPTOMETRISTE
25, rue Elgin Tél.: 1251
BAGOTVILLE
Heures de bureau:
9 à 12 A.M. et 2 à 5 P.M.
Le soir sur appointement

TEL.: 4-4080 BUREAU 9 A 12 hres 1 à 6 hres
Dr A. Laferrière, d.d.s.
CHIRURGIEN-DENTISTE
467, rue Racine est
CHICOUTIMI, P.Q.

OPTOMETRISTE
H.-G. Duchesne, O.D.
OPTOMETRISTE
315 St-Dominique Tél.: 2-3220
Jonquière

Dr Maurice Audet
CHIRURGIEN-DENTISTE
202, rue Bossé Tel.: 4-6821
CHICOUTIMI

Credit Ajustment
Edifice l'Heberge
2e étage
121 Racine est, Chicoutimi
Reglement de comptes de tous genres

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'Invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
ROBIC & BASTIEN
Boite postale 208 — Station "B"
MONTREAL

DESSIN
L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
6, BON-CONSEIL, CHICOUTIMI, P.Q.
TEL.: 5523

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impot sur le Revenu
71, rue Rhainds,
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone 4-6854

Encouragez nos annonceurs

Les Cataractes s'inclinent devant les performances de Dubé et Locas

MISE AU POINT

Le 17 novembre 1954

Rédaction Sportive
Monsieur Le Redacteur,

Afin de répondre à certaines critiques faites, récemment relativement à la vente des billets d'admission de $1.25, au Colisée de Chicoutimi, je désire apporter les précisions suivantes que je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier dans vos pages sportives.

Je dois, tout d'abord, déclarer officiellement que jamais nous n'avons refusé, au Colisée de Chicoutimi, de vendre de tels billets lorsqu'il y en avait de disponibles, et aussi, que toujours ces billets ont été mis en vente exactement en même temps et de la même façon que les autres billets.

Pour l'information des intéressés, je puis expliquer que nous avons, dans les sections 1, 2, 3 et 4, rangées M, G, H, I, J et K, 541 sièges de disponibles.

De ce nombre, 122 ont été retenus, par contrat, pour la durée de la saison, ce qui laisse une balance de 419 billets seulement offerts en vente au prix de $1.25.

Ces mêmes intéressés seront aussi satisfaits d'apprendre que lors de la dernière partie, le 11 novembre, tous les billets de $1.25 ont été vendus et délivrés. Le 7 novembre, deux billets qui avaient été retenus n'ont pas été réclamés, ce qui signifie que 417 ont été vendus et délivrés. Le 31 octobre, tous les billets ont été vendus et délivrés tandis que le 26 octobre, 9 réservations téléphoniques n'ont pas été réclamées.

Ces chiffres officiels peuvent être vérifiés, en aucun temps, en s'adressant au bureau du Percepteur de la Taxe d'Amusement, M. le Notaire Philippe Harvey, 365 rue Racine Est.

On nous a fait remarquer que certaines places ne sont pas occupées au cours de joutes ou nous prétendons avoir vendu tous les sièges: l'explication est très simple puisqu'il s'agit de personnes qui, après avoir payé une admission de $1.25 s'en vont se placer dans les sections centrales du Colisée.

Je puis me permettre de suggérer à ceux qui veulent obtenir de tels billets de les réserver, avant les joutes, de la façon régulière.

J'espère que ces explications sauront satisfaire ceux qui ont formulé des plaintes à ce sujet et que les sportifs véritables comprendront la situation. Pour ce qui est des dénigreurs chroniques, ils devront chercher un autre sujet pour continuer le tort systématique qu'ils font au hockey.

Je vous remercie, Monsieur le Rédacteur et je demeure,
Votre bien dévoué,
ROLAND HEBERT, Gérant,
Le Colisée de Chicoutimi.

Dans la Nationale

Canadien met fin à la série de victoires des Leafs. — Les Bruins quittent la dernière place du classement.

Montréal (PC) — Les Canadiens de Montréal, changeant de gardien de buts alors qu'ils tiraient de l'arrière après la première période, ont réussi à vaincre les Maple Leafs de Toronto par 5-4, hier soir, dans une joute disputée à vive allure. Cette défaite a mis fin à une série de neuf joutes sans défaites pour le Toronto.

Une foule de 14,692 amateurs enthousiastes a vu les Canadiens se rallier, puis perdre une avance de deux buts pour triompher finalement, quand Jean Beliveau a compté 14 secondes avant la fin de la joute. Les Leafs étaient alors à court d'un homme.

Les Canadiens ont ainsi porté à trois points leur avance sur les Leafs, qui occupent la deuxième place dans le classement de la ligue Nationale. Toronto avait vaincu Montréal par 5-2 mercredi soir à Toronto.

La série victorieuse des Leafs, rompue par le but spectaculaire de Béliveau, avait commencé le 27 octobre et atteignit huit victoires et une joute nulle. Ils avaient été défaits pour la dernière fois à Toronto le 27 octobre par les Canadiens.

Cinq Montréalais ont réussi des buts pour les Canadiens. Ce sont Eddie Litzenberger, Jim MacPherson, Maurice Richard, Bernard Geoffrion et Béliveau.

Jim Thomson, Parker MacDonald, Joe Klukay et Ron Stewart ont été les compteurs de sLeafs.

ALIGNEMENTS:

Toronto — Buts: Lumley; Défenses: Thomson, Bolton, Morrison, Sahan, Horton; Avants: Kennedy, Nesterenko, Smith, Watson, Armstrong, Migay, Stewart, Sloan, Bailey, Klukay, MacDonald.

Montréal — Buts: Evans; Défenses: Harvey, MacPherson, Bouchard, Johnson, St-Laurent; Avants: Beliveau, Geoffrion, Moore, Leclair, Richard, Olmstead, Mosdell, Litzenberger, MacKay, Curry, Mazur.

Arbitre: Jack Mehlenbacher; Juges de lignes: Doug Davies, Bill Roberts.

SOMMAIRE

Première période
1—Montréal, Litzenberger (MacKey, Mosdell) 11.12
2—Toronto, Thomson (Kennedy) 11.34
3—Toronto, Macdonald (Thomson) 15.10
Punitions: MacDonald 6.34, Morrison 16.53, Mosdell 19.36.
Deuxième période
4—Montréal, MacPherson (Richard, Olmstead) 18.51
Punitions: Thomson 5.39, Richard 5.39, Morrison 10.31, MacKey 10.31.
Troisième période
5—Montréal, Richard (Johnson) 3.13
6—Montréal, Geoffrion (Beliveau) 12.40
7—Toronto, Klukay 13.05
8—Toronto, Stewart (Migay, Bolton) 16.51
9—Montréal, Beliveau (Richard, Geoffrion) 19.46
Punition: Migay 18.24.

ARRETS

LUMLEY	15	7	10—32
EVANS	6		—6
HODGE		9	4—13

BOSTON EN 5e PLACE

Chicago (PA) — Les Bruins de Boston se sont emparés de la cinquième position dans la ligue Nationale hier soir en triomphant des Black Hawks de Chicago par 5-1 dans une joute disputée au Stadium local.

Les Bruins se sont assuré la victoire en comptant quatre fois dans la deuxième période. Chicago avait pris une avance de 1-0 dans la première période grâce à un but de Jack McIntyre, mais Doug Johns égala le compte au début du deuxième engagement.

Cinq minutes plus tard, Mohns compta de nouveau pour donner aux Bruins l'avance qu'ils ne perdirent plus par la suite. Léo Labine et Milt Schmidt ont également compté au cours de la deuxième période.

Réal Chèvrefils a réussi le dernier but des Bruins à 15:14 de la dernière periode.

La recrue John Henderson a eu une soirée relativement facile dans les buts du Boston. Le cerbère de 21 ans, jouant sa deuxième partie dans la ligue Nationale comme substitut pour Jim Henry, n'a reçu que 17 lancers.

C'était la troisième victoire du Boston en 15 joutes et Chicago a subi sa 11e défaite en 16 essais. Ils ont également trois gains.

Première période
1—Chicago, McIntyre (Gadsby, Sullivan) 12.45
Punition: Mohns 19.17.
Deuxième période
2—Boston, Mohns (Mackell, Quackenbush) 3.02
3—Boston, Mohns (Mackell, Godfrey) 8.21
4—Boston, Labine (Gardner) 13.46
5—Boston, Schmidt (Johnson) 17.44
Punitions: Masnick 3.21, MacKell 9.37, Lascoe 14.20, Mortson et MacKell 17.10.
Troisième période
6—Boston, Chevrefils (Flaman, Gardner) 15.14
Aucune punition.

ARRETS

HENDERSON	8	4	5—17
ROLLINS	7	6	10—23

Les fiers porte-couleurs du club Chicoutimi bataillent ferme pour se mériter un gain de 5-4 aux dépens des puissants Cataractes de Shawinigan Falls. — Gilles Dubé enregistre le but de la victoire, mais Jacques Locas s'illustre en réussissant son deuxième tour du chapeau de la saison. — Gerry Glaude compte l'autre but des vainqueurs. — Connie Broden a deux buts pour les perdants. — Bagarre entre joueurs visiteurs et les spectateurs à la fin de la rencontre.

Un but de Gilles Dubé quelques minutes avant la fin de la rencontre a brisé une égalité de 4-4 et permis aux Saguenéens de Chicoutimi de l'emporter pour une deuxième fois en autant de parties contre les Cataractes de Shawinigan Falls par le pointage d 5 à 4 dans un match régulier de la ligue Professionnelle du Québec au Colisée de Chicoutimi. Jacques Locas s'est également illustré en réussissant le tour du chapeau, son deuxième depuis le début de la saison. Gerry Glaude a compté l'autre but des vainqueurs. La joute a été intéressante au possible, et, vers la fin, les spectateurs ont tenté de faire un mauvais parti aux Cataractes en lançant des projectiles de toutes sortes. Heureusement, aucun joueur ne fut blessé et après quelques minutes le calme fut rétabli alors que l'officiel Len Corriveau décida d'intervenir et ordonné aux Cataractes de quitter leur banc et retourner dans leurs quartiers généraux.

Locas est le premier joueur des Saguenéens à réussir le tour du chapeau deux fois cette saison. Jim Bartlett accomplissait le sien contre Ottawa au tout début de la saison.

Chicoutimi a compté deux buts dans la première période et a nettement dominé le jeu. Miche Perreault a écarté plusieurs lancers dangereux et a sauvé plusieurs points pour son club. Jacques Locas a scoré ses deux premiers buts au commencement du match. En effet, après 3.02 minutes de jeu, Locas s'empara d'une passe de Gilles Dubé pour déjouer Perreault sur un lancer à bout portant. Le cerbère des visiteurs fut impuissant malgré son grand effort pour maitriser le disque qui roulait lentement dans le fond de la cage. Une minute plus tard, même manège et même résultat. Stan Smrke mérita deux assistances sur ces buts et Dubé et MacNab chacun une.

Jim Bartlett a été puni à 7.14 minutes, mais Shawinigan ne put profiter de l'avantage numérique. Mais 51 secondes avant la fin de la période, Connie Broden a accepté une passe de Lamirande et Provost pour lancer avec précision dans le coin de la cage de Hughes.

Chaque club a compté un but dans la deuxième période qui a pris fin au compte de 3 à 2.

Gerry Glaude a compté sur un lancer de vingt-cinq pieds, après 4.07 minutes de jeu pour donner l'avance 3-1 pour les Saguenéens.



... solide comme Gibraltar

Après 16.51 minutes, Kachur a déjoué Hughes avec un lancer à bout portant pour réduire l'avantage du club local. Lamirande et Provost ont obtenu des assistances.

Chaque club a compté deux buts dans la période finale. Broden a d'abord déjoué Hughes, mais un troisième but de Locas conservait la faible avance d'un point pour Chicoutimi. Alors que MacNab purgeait une punition, Shawinigan égalisait le pointage grâce au but superbe de George Faulkner. Mais le but de Gilles Dubé, le meilleur pointeur du Chicoutimi, scellait l'issue de l arencontre et une belle victoire pour les siens.

La joute a été retardée de quelques minutes vers la fin, alors que les spectateurs ont tenté de faire un mauvais parti aux Cataractes. Après maintes difficultés de la part des policiers et placiers du Colisée le calme fut rétabli. Heureusement, qu'aucun joueur des Cataractes ne fut blessé par les esprits trop bouillants d'amateurs de hockey.

ALIGNEMENTS:

Shawinigan Falls — Buts: R. Perreault; Défenses: Lamirande, Hodgson, Talbot, Lamir, Léger; Avants: Desaulniers, Wray, Provost, F. Perreault, Turner, Kachur, Broden, Grosse, Faulkner, Kowalchuk.

Chicoutimi — Buts: Hughes; Défenses: Glaude, Roy, Taillefer, McNab; Avants: Locas, Dubé, Dussault, Hicks, S. Smrke, L. Smrke, Power, Topoli, Bartleee, G. Léger.

Arbitre: Corriveau; Juges de lignes: Demers, Lévesque.



... LE TOUR DU CHAPEAU

SOMMAIRE

Première période
1—Chicoutimi, Locas (Dubé, S. Smrke) 3.02
2—Chicoutimi, Locas (McNab, S. Smrke) 4.35
3—Shawinigan Falls, Broden (Lamirande, Provost) 19.09
Punition: Bartlett 7.14.



... trois assistances

Deuxième période
4—Chicoutimi, Glaude (Bartlett, Topoli) 4.07
5—Shawinigan Falls, Kachur (Kowalchuk, Wray) 16.51
Aucune punition.
Troisième période
6—Shawinigan Falls, Broden (Lamirande, Provost) 1.31
7—Chicoutimi, Locas (Dubé, McNab) 2.53
8—Shawinigan Falls, Faulkner (Lamirande, Provost) 12.30
9—Chicoutimi, Dubé (Locas, S. Smrke) 16.26
Punitions: McNab 10.34, Turner 13.13, Bartlett 15.40, F. Perreault, 15.44, Roy 19.30.

LE HOCKEY

Ligue du QUEBEC
Chicoutimi 5 Shawinigan 4
Valleyfield 6 Québec 5
Ligue NATIONALE
Canadien 5 Toronto 4
Boston 5 Chicago 1

Classement

Ligue NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	18	12	5	1	59	41	25
Toronto	17	9	4	4	41	41	22
Détroit	16	9	6	1	38	30	19
Rangers	16	6	8	2	37	42	14
Boston	14	3	5	4	35	46	10
Chicago	15	3	10	2	33	59	8

Ligue AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	15	7	5	3	51	46	17
Pittsburgh	14	6	3	5	44	36	17
Cleveland	17	7	8	2	61	53	16
Springfield	16	7	7	2	60	56	16
Buffalo	16	6	8	2	58	57	14
Providence	16	6	8	2	42	61	14

Ligue du QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Royal	16	9	6	1	64	53	19
Shawinigan	13	9	4	0	43	29	18
Québec	16	8	7	1	64	56	17
Chicoutimi	14	7	7	0	57	59	14
Ottawa	15	6	9	0	36	48	12
Valleyfield	13	5	11	0	35	57	10

Ligue JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Frontenac	9	8	2	1	31	23	17
Canadiens	10	8	5	0	32	40	10
T.-Rivières	7	1	5	1	17	49	3

Les Flambeaux surprennent Frontenac

SOMMAIRE

Première période
1—Trois-Rivières, Dudych (Lambert, Fraser) 6.11
Punitions: Dudych 7.13, Cassette 7.26, Amadio (majeure) 10.50, Hanna (majeure) 10.50, Desy 11.53, Fournier 11.53.
Deuxième période
Aucun point.
Punitions: Harbinson 8.28, Moreau 12.16, Lagacé 12.16, Pelchat 13.02, Presley 16.47.
Troisième période
2—Québec, Bradley, (Bable, Presley) 6.09
3—Trois-Rivières, Lambert (Fraser, Hanna) 9.19
4—Québec, G. Rousseau (Lagacé, Bradley) 17.32
Punitions, Maxwell 1.49, 16.5, Bouchard 8.28, Marcotte (mauvaise conduite) 9.31, Pelchat 12.20.
Période supplémentaire
5—Trois-Rivières, Dudych 4.23
Aucune punition.

Le Miroir des Sports

avec Gilles Goyette

UNE ECOLE DE HOCKEY A CHICOUTIMI

Joueur de club de hockey, déjà entraîné, sportif conscient de ses droits et de ses devoirs, voilà que s'ouvre devant notre jeune hockeyeur de Chicoutimi un nouvel horizon de la vie sportive.

Les premiers éléments de l'entrainement étant acquis, devenu athlète confirmé, il va maintenant être incorporé dans une équipe.

L'équipe! La compétition! Secret désir, but réel de tout pratiquant. Là commence la véritable vie sportive. Avec la compétition s'ouvre le monde extérieur.

C'est beau tout cela! Mais avant, il vous faut passer par l'école. Et l'occasion vous est offerte. Dès samedi matin, une première séance d'entrainement aura lieu au Colisée de Chicoutimi. L'heure fixée: 8 h. 30. L'invitation est lancée à tous les jeunes amateurs et fervents de notre sport national qui désirent ou non se tailler une carrière dans le hockey.

On y verra à former des ligues bantams, midgets, juvéniles qui seront toutes affiliées à l'Association de hockey amateur du Québec. Un détail à ne pas oublier. Apportez votre équipement et bâton de hockey.

Cette école de hockey est sous le patronage de Georges Quenneville et Gilbert Gravel, deux dévoués sportifs de Chicoutimi, des Saguenéens Juniors "B". M. Roland Hébert, gérant-instructeur du Colisée, collabore de la plus belle façon en fournissant son vaste amphithéâtre à titre gratuit. Un geste qui mérite beaucoup d'appréciation.

Depuis vingt ans, le hockey a connu chez-nous un développement si considérable qu'il offre maintenant une carrière intéressante et fort lucrative à ceux que la nature a favorisés sous ce rapport et qui ont la volonté de se soumettre à l'entrainement rigoureux qu'exige ce sport. Des possibilités énormes s'ouvrent aujourd'hui à tous les jeunes qui envahiront la patinoire du Colisée samedi matin.

Nulle part ailleurs ce sport national exerce sur la jeunesse une emprise aussi puissante que dans notre région. On estime, sans exagération, à plus de mille le nombre des jeunes aptes à devenir des as du hockey.

Clarence Campbell, le président de la ligue Nationale, affirme que la popularité de ce jeu grandit partout. De nouvelles ligues se forment ici et ailleurs dans le pays, qui réclameront, au cours des prochaines années, de quatre à cinq cents joueurs de plus. Il s'agit évidemment, pour l'instant, des ligues mineures, mais il n'est pas du tout impossible que les plus fortes d'entre elles deviennent d'ici peu des circuits de premier ordre.

Les éclaireurs du Canadien de la ligue Nationale surveillent de près cette génération montante d'étoiles. Plusieurs de ces jeunes seront appelés dans un avenir assez rapproché à revêtir l'uniforme des grands Saguenéens ou des Canadiens. Qui sait? Un jour l'éclaireur d'une grande équipe professionnelle viendra peut-être vous chercher et vous lancer dans une carrière qui vous prodiguera beaucoup de célébrité et assez d'argent pour que les lendemains ne soient pas trop sombres. L'apprentissage commence samedi matin, 8 h. 30, au Colisée de Chicoutimi.

La ligue Intermédiaire renaît

On vient de former les cadres de la ligue Intermédiaire du Saguenay au cours d'un meeting tenu au Palais des Sports de Jonquière. Quatre équipes en feront partie: Bagotville, Dolbeau, Alma et Jonquière. On vous donnera plus de détails dans l'édition de samedi.

New-York (PA) — Les Yankees de New-York et les Orioles de Baltimore ont complété hier une des plus importantes transactions effectuées dans le baseball depuis des années, a-t-on appris de source fiable hier soir. D'après cette source d'information, Bob Turley et Don Larsen, deux lanceurs, seront envoyés aux Yankees en échange pour le voltigeur Gene Woodling et le lanceur Harry Byrd.

Les Braves d'Hébertville ont succombé par 5-2 aux mains des Citadelles de St-Pierre

La ligne Larouche-Morin-Gagné compte les deux points des Braves. — G. Fillion se signale pour les Citadelles avec deux points.

Les Citadelles de St-Pierre, habilement pilotés par Maurice Scullion, ont enregistré une belle victoire, au compte de 5 à 2, contre les Braves d'Hébertville. Les Citadelles ont débuté en lions et ont compté quatre points dans la première période avec l'intention bien arrêtée de blanchir les Braves. Ce n'est qu'à la dernière minute de la première période que les Braves comptèrent leur premier point.

Les Braves comptèrent un autre point dans la seconde période avant que les Citadelles portent le compte final à 5 à 2. Pour les vainqueurs G. Fillion s'est mis en évidence en comptant deux points, dont un après une magnifique montée individuelle. Les autres points des citadelles furent comptés par J. Bouchard, G. Ouellet et B. Larouche.

Pour les Braves, c'est la ligne du pilote J.-P. Larouche qui compta leur deux points; cette ligne est composée du moniteur J.-P. Larouche, et de R. Morin et R. Gagné. Chacun des deux clubs reçut deux punitions, ce qui démontre que la partie fut sans rudesse. Le jeu a été assez rapide malgré une température trop douce. Les deux clubs ont donné du beau jeu et les prochaines parties promettent d'être très intéressantes. Voici le sommaire:

PREMIERE PERIODE
1- Citadelles — P. Bouchard (G. Ouellet, B. Fleury) 5.18
2- Citadelles — G. Fillion (Seul) 8.15
3- Citadelles — J. Bouchard (R. Bouchard) 17.54
4- Citadelles — G. Fillion (N. Potvin, B. Larouche) 18.15
5- Braves — R. Morin (R. Gagné, J.-P. Larouche) 19.00
Punitions: N. Potvin des Citadelles

DEUXIEME PERIODE
6- Braves — J.-P. Larouche (R. Morin, R. Gagné) 7.34
7- Citadelles — B. Larouche (A. Fitzpatrick) 10:00
Punitions: D. Landry des Citadelles et Y. Ouellet des Braves

TROISIEME PERIODE
Pas de point
Punition: R. Gagné, des Braves.

Valleyfield a encore le meilleur sur Québec, 6-5

Valleyfield (PC) — Larry Kwong a compté après 41 secondes de jeu en période supplémentaire, hier soir, pour conduire les Braves de Valleyfield à une victoire de 6-5 contre les As de Québec dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Valleyfield avait nécessité la tenue d'une période additionnelle quand ils retirèrent leur gardien de but et égalisèrent le compte alors qu'il restait 36 secondes de jeu en troisième période. André Corriveau a réussi le but égalisateur sur une passe de Gordie Haworth.

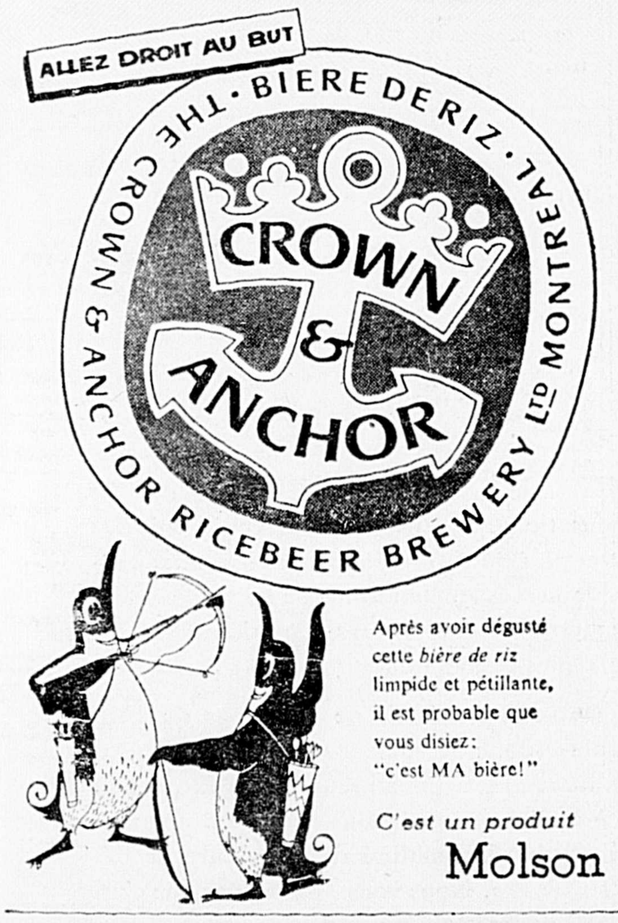
Les Braves ont su profiter des punitions imposées aux As et ont réussi trois de leurs buts alors que Québec était à court d'hommes. Moe Collins, Bruce Cline, Haworth et Georges Bougie ont marqué chacun un but pour Valleyfield.

Ray Powell et Earl Johnson ont enregistré deux buts chacun pour les As, tandis que Marius Groleau était l'autre compteur.

SOMMAIRE

Première période
1—Québec, Groleau (Buchanan) 3.40
2—Québec, Powell (Houle, Uniac) 7.54
3—Valleyfield, Haworth (Corriveau, Joannette) 11.08
4—Québec, Powell (Crozier, Tennant) 14.07
Punition: Crozier 10.44.
Deuxième période
5—Québec, Johnson (Buchanan, Houle) 13.48
6—Valleyfield, Bougie (Corriveau, Joannette) 19.18
Punitions: Joannette (majeure) 9.57, Johnson (majeure) 9.57, Dubuc 11.48, Crozier 18.14.
Troisième période
7—Valleyfield, Collins 0.14
8—Valleyfield, Cline (Leclerc, Haworth) 6.49
9—Québec, Johnson (Buchanan, Groleau) 17.57
10—Valleyfield, Corriveau (Haworth) 19.24
Punitions: Hay 2.50, Ehman 5.14, Houle 13.13.
Période supplémentaire
11—Valleyfield, Kwong (Cline, Leclerc) 0.41
Aucune punition.







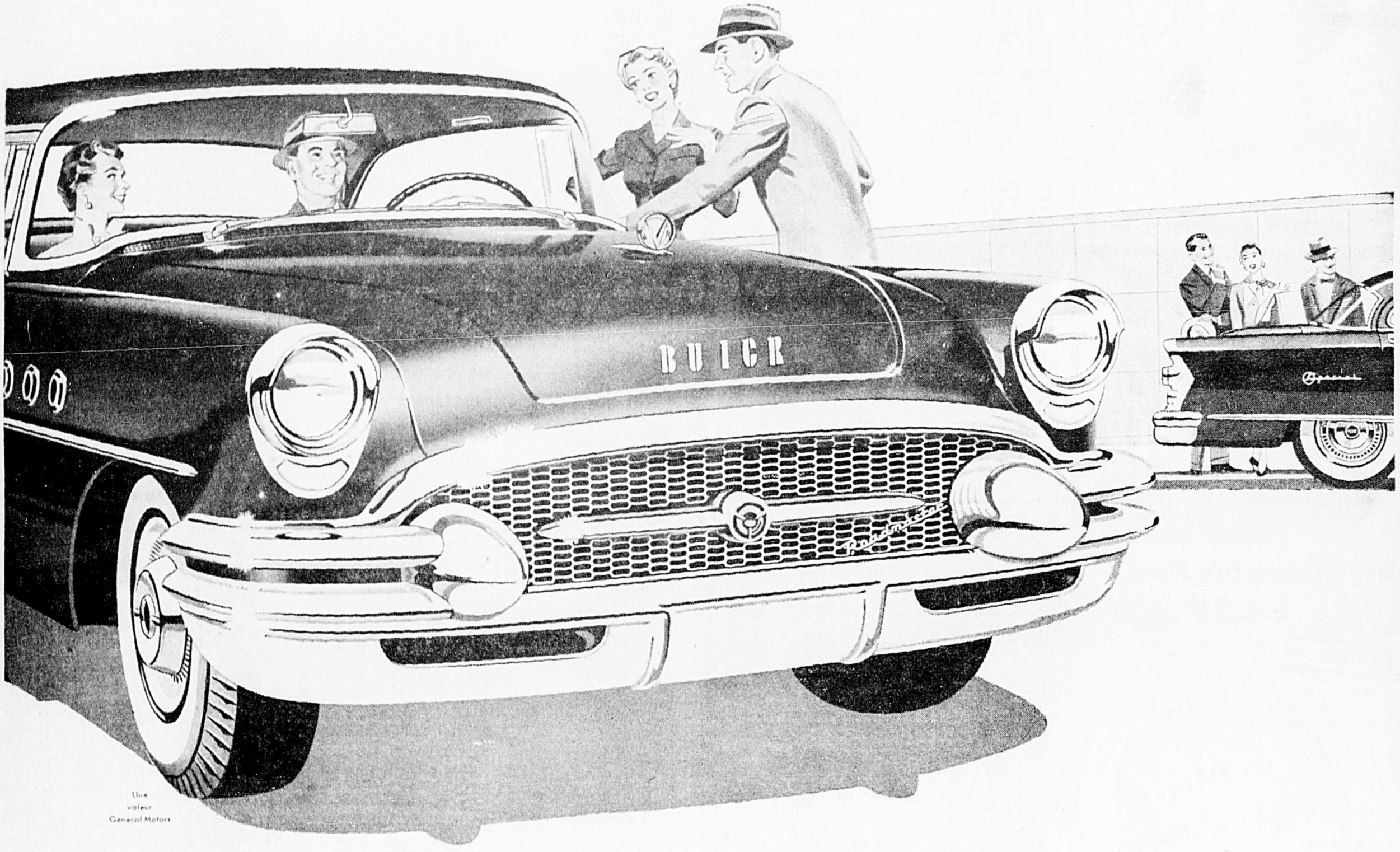




Nous vous présentons -

LA BUICK 1955

La nouvelle voiture sensationnelle par son style - sa puissance - son élégance



Une valeur General Motors

UNE BRILLANTE NOUVELLE FRAÎCHEUR s'offre à vos yeux et vous dit: *Buick s'est surpassée encore une fois.*

Vous le voyez dans la vigoureuse distinction de cette large grille alvéolée. Elle s'impose à la vue dans le crâne profilage des contours de l'arrière. Elle se dégage de toutes les gracieuses lignes élancées, de tous les détails méticuleux qui font la beauté sensationnelle de la Buick 1955.

Nouvelle puissance—jusqu'à 236 C.V.

La puissance vous réserve de nouvelles surprises. Le moteur V8 de chaque nouvelle Buick atteint de nouveaux sommets de puissance—188 C.V. dans la SPECIAL à bas prix—236 C.V. dans les CENTURY, SUPER et ROADMASTER.

Et c'est une nouvelle puissance plus nerveuse, formidable que vous pouvez littéralement éprouver en conduisant.

Mais il y a une nouvelle encore plus importante que celles du style et de la puissance de Buick pour 1955. *C'est ce que le principe de "l'hélice à pas variable" a maintenant contribué à la commande Dynaflow*.*

Performance supérieure —millage-essence supérieur

Quand vous jugez nécessaire d'enfoncer l'accélérateur jusqu'au plancher, vous faites plus qu'un simple appel au V8 à haute compression le plus puissant dans l'histoire de Buick.

Vous faites comme le pilote quand il prend sa course d'envol.

Vous faites dans l'huile ce qu'il fait dans l'air —*vous abrégez le temps de décollage suivant le principe des "hélices à pas variable".* Dans votre cas, les aubes correspondant aux hélices d'un avion sont à l'intérieur de la Dynaflow. Elles sont conçues pour pivoter ou changer leur "pas", tout comme les hélices d'un gros avion —et avec le même résultat: un pas pour décoller, un autre pour une efficacité qui épargne de l'essence.

Et ce que vous obtenez comme vague de puissance sûre et instantanée, avec une douceur absolue, il vous faut en faire l'expérience pour le croire.

Il vous faut l'essayer

Vous tiendrez sans doute à venir voir les nouvelles Buick qui établissent la tendance—examiner les améliorations de millage-essence qui rendent ces voitures sensationnelles encore plus économiques.

Mais, cette année, il ne suffit pas de voir. Profitez donc de votre visite d'inspection, en fin de semaine, pour prendre rendez-vous au volant d'une nouvelle Buick aussitôt que nous aurons la disponibilité d'une voiture de démonstration. Nous vous promettons que c'est la voiture sensationnelle de l'année.

* *Standard dans la ROADMASTER, facultative à coût additionnel dans les autres séries.*

MAINTENANT EN MONTRE

QUAND DE MEILLEURES AUTOMOBILES SERONT CONSTRUITES, BUICK LES CONSTRUIRA

M-355AF

BOIVIN & FILS AUTO, LIMITÉE

31, RUE JACQUES-CARTIER
CHICOUTIMI